ISSN 0245-9507

N° 283-284 - 10 F
JUILLET-AOUT 1987

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

DES FÊTES, EXPOS, LIVRES ET STAGES POUR L'ÉTÉ

MAIS AUSSI...

TÉMOIGNAGES TROUBLANTS SUR UN NAUFRAGE

LUTTES CULTURELLES, POURQUOI ?

POBL VREIZH

INTERVIEW BRENDA WOOTON

EDITORIAL

« Qu'est-ce qu'ils ont encore, ces Bretons ? »

Combien de fois n'avons-nous pas entendu ou lu cette interrogation agacée à chaque fois que nous émettons un diagnostic sévère sur la situation actuelle de la Bretagne et sur la politique du pouvoir parisien face aux problèmes bretons. Cette interrogation est le fait soit de la mauvaise foi, soit, plus souvent, de l'ignorance. En effet, les médias, les hommes politiques font rarement le point sur la situation actuelle globale de la Bretagne.

DES RAISONS DE SE BATTRE

Malgré des efforts d'industrialisation depuis les années 50, malgré une modernisation accélérée de l'agriculture — une vraie révolution agricole —, malgré une élévation sensible du niveau de vie, malgré un pays souvent beau et acceuillant, les Bretons rencontrent des difficultés importantes : des activités essentielles sont gravement menacées (l'élevage laitier, l'élevage porcin, la production d'œufs, la pêche, la téléphonie, la construction navale, pour ne citer que les principales). Face à cette crise d'une étendue sans précédent, la politique d'aménagement du territoire, c'est-à-dire de rééquilibrage des activités au sein de l'hexagone, a été totalement abandonnée au tournant des années 80. La priorité à l'axe Seine-Rhône et aux régions industrielles en difficulté a été clairement affirmée. La Bretagne, avec ses multiples secteurs en crise, n'a pas de pôle de reconversion avec les aides de l'Etat qui s'y rattachent. Et l'assemblée régionale n'a qu'un pouvoir et des ressources financières limitées qui ne lui permettent pas de suppléer les carences de l'Etat. Résultat : le chômage atteint ici des proportions dramatiques : 13,92 % par rapport à la population active totale (France : 11,43 %), 18,24 % par rapport à la population salariée (F : 13,52 %) selon les statistiques officielles. Autre résultat : l'émigration des moins de trente ans s'accentue, alors même que l'aspiration à vivre en Bretagne, même avec des revenus moindres (souvent 15 à 30 % d'écart, à travail égal) est très forte. Ajoutons que la culture, l'histoire et la langue bretonne, dont beaucoup savent l'originalité, ne sont pas enseignés et sont pratiquement exclus des médias. Alors qu'un peu partout en Europe les cultures locales sont soutenues, ici, elles demeurent ignorées, voire combattues. Le peuple breton n'est pas reconnu en tant que tel et la partie la plus industrialisée de son territoire historique se trouve rattaché à la région « Pays de Loire », contre l'avis de la majorité des habitants de Loire-Atlantique. Pour nous, qui souhaitons que les Bretons puissent vivre, travailler et décider en Bretagne au sein d'une France et d'une Europe fédérales, il y a donc fort à faire.

DEUX MOYENS D'AGIR

Nous avons contribué récemment à ce qu'un car-ferry soit construit à Saint-Nazaire, ce qui assure plusieurs mois de travail à notre principal chantier naval (4.500 salariés).

Nous participons actuellement aux actions pour sauver les écoles bilingues français-breton. Nous avons réclamé un plan de sauvetage pour la Bretagne Centrale en voie de désertification. L'assemblée régionale a décidé « une opération intégrée de développement », avec l'appui de la C.E.E., qui va dans le bon sens sans pour autant être suffisante. Il y a donc beaucoup à faire ! Nous avons contribué à empêcher l'installation d'une énorme centrale nucléaire d'Europe, à Plogoff et ailleurs.

D'autres pays, d'autres régions ont connu des situations comparables à celle de la Bretagne. Dans certaines, la population n'a pu s'organiser pour réagir : des zones entières se sont largement désertifiées (la Creuse, la Lozère, la Haute-Loire...), spécialement en pays occitan et c'est ce que nous refusons aujourd'hui pour la Bretagne.

QUE FAIRE ?

L'action politique, au sens noble, est nécessaire. C'est la seule qui dépasse les intérêts particuliers et englobe tous les aspects du problème breton (politique, économique, social, culturel) et la défense de notre environnement. L'U.D.B. est un parti politique qui rassemble, sur des bases larges, ceux qui veulent le développement autocentré de la Bretagne pour que ceux qui souhaitent y rester le puissent. Nous nous opposons à un laisser-faire dévastateur qui, dans maintes régions d'Europe, balaie les activités, déplace les populations, augmente les écarts sociaux.

Cette action est soutenue par un journal, « Le Peuple Breton — Pobl Vreizh », que vous lisez en ce moment et qui s'efforce d'informer les Bretons et leurs amis sur les réalités bretonnes, les réalisations, les espoirs ; mais aussi de dénoncer l'inadmissible, en toute indépendance. Cette information libre à laquelle vous avez droit, nous l'assurons depuis 1964, sans interruption. Ce mois-ci, nous augmentons le nombre de pages, car il y a beaucoup à dire sur ce qui se fait en Bretagne. Il faut aussi donner aux lecteurs le maximum d'éléments de réflexion pour qu'ils se fassent eux-mêmes leur opinion.

Parce que nous pensons apporter un éclairage original sur ce qui se passe en Bretagne, parce que nous avons besoin de votre avis, de votre témoignage, de votre soutien, nous souhaitons vous compter désormais parmi nos lecteurs réguliers, mieux, parmi nos abonnés — il n'en coûte que 100 F par an ! —. Pour que notre journal soit aussi le vôtre, pour renforcer la démocratie et le pluralisme alors que tant de journaux libres et indépendants n'ont pu résister à la concurrence de la grande presse commerciale, il est aussi possible de faire connaître le P.B. autour de vous, d'abonner vos amis. C'est cette solidarité active qui nous a permis de tenir. C'est à elle que nous faisons appel pour nous aider à être plus lus, donc à mieux défendre ce pays que vous aimez tant.

U.D.B

Photo de couverture : tableau de H. Giraud (1819)
« Joueurs de boules à Pondaven » — Musée de Rouen.

Participez avec nous à la campagne de promotion du P.B./P.V. !

Revoici le P.B. à 28 pages. Avec du texte, des idées, des projets, des combats à mener et à gagner pour la Bretagne. Pour que notre travail à tous — militants, sympathisants, amis du Peuple breton — Pobl Vreizh — soit plus efficace, il nous faut diffuser plus notre journal, gagner des lecteurs et surtout des abonnés. Comment ?

1. A 28 pages et 100 F par an (minimum) pour 11 numéros à domicile, le P.B./P.V. n'est vraiment pas cher. Incitons les lecteurs occasionnels à s'abonner. Abonnons des amis, faisons-les profiter de ce prix exceptionnel que nous ne pourrons maintenir plus de quelques mois.

2. Un matériel simple se trouve à la disposition de chaque ami du P.B./P.V. : il suffit de nous écrire pour recevoir les papillons verts résumant les buts du journal et proposant l'abonnement.

Outre la distribution à nos relations, il y a toute une panoplie d'usages. Sur un parking, dans les rues, nous voyons des voitures personnalisées par des autocollants bretons (BZH, Diwan, APPSB, « Nuklear ? nann trugarez ! », etc...) Vite, un papillon vert sous le pare-brise ! Le conducteur ne connaît peut-être pas le P.B./P.V. Il peut, soit le recevoir gratuitement pendant 3 mois, soit s'abonner ou se réabonner. Cette action a déjà prouvé son efficacité. A nous de la démultiplier en distribuant beaucoup plus de « papillons verts ».

le peuple breton

NON, CE N'EST PAS UNE CONTRAVENTION

Vous aimez la Bretagne. Nous aussi.

Et comme vous, pas seulement celle des cartes postales.

D'Ouessant à Clisson, la Bretagne d'aujourd'hui vit, chante et lutte.

Elle s'exprime par des milliers de voix qui s'ignorent trop souvent, et qu'il faut entendre, derrière les murailles de silence ou de bruit élevées par les "médias" du pouvoir et de l'argent.

Chaque mois, le PEUPLE BRETON vous apporte un écho de la Bretagne vivante. Abonnez-vous, n'attendez pas *(bulletin au verso)*.

POBL VREIZH

Ayons sur nous, en permanence, un petit paquet de papillons verts.

3. Dans les jours prochains, une affiche apparaîtra en Bretagne, présentant d'une façon tonique notre mensuel. On peut y ajouter le nom du dépôt le plus proche.

4. Le P.B./P.V., pour des raisons financières et d'efficacité, préfère se diffuser lui-même. Pour l'instant, nous avons trop peu de dépôts. Que ceux qui sont d'accord pour relever les invendus d'un dépôt nous signalent l'adresse du vendeur et le nombre de journaux à envoyer. Le dépôt sera alors approvisionné directement. Nous lui laissons 25 % de marge bénéficiaire.

5. Pour recevoir des journaux ou des « papillons verts », adressez-vous au P.B./PV, Service diffusion, BP 301, 22304 Lannion Cedex.

6. Plus de lecteurs, plus d'abonnés, c'est un journal plus solide, plus efficace, qui aura plus de poids dans les affaires bretonnes. N'hésitez pas non plus à informer le journal, à écrire des articles, à prendre contact avec les militants UDB, eux aussi chargés de diffuser le journal. Grâce à vous tous, le Peuple Breton-Pobl Vreizh peut vraiment être le journal qui décoiffe !

7. Aidez-nous aussi à faire vivre le P.B. à l'écoute de tout ce qui se fait en Bretagne. Aidez-nous à donner plus de volume et de tonus à nos pages en breton également. Quelle meilleure incitation à lire le breton que d'y trouver des choses qu'on ne trouve pas en français !

En attendant, des dépliants de présentation, prenez part à cet effort de votre journal pour être plus lu, plus connu. A l'heure où l'hexagone est un triste cimetière de journaux d'opinion, montrons que le « Peuple Breton », qui a résisté à toutes les bourrasques, veut vivre et agir, de même que le peuple breton veut avoir une prise sur son avenir. Chacun a son rôle à jouer dans cet effort.

Je m'abonne le peuple breton

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - ordinaire : 100 F (1)
  - de soutien à partir de 120 F (1)
  - étranger : 135 F (1)
  - étranger par avion : 160 F (1)

  à partir du N° ..... inclus.
- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... *pour un an ou pour 3 mois (gratuit)*

NOM	NOM .....
Prénom	Prénom .....
Adresse	Adresse .....
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

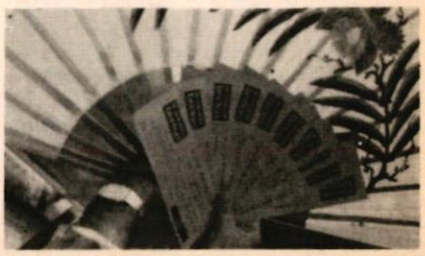

SCANDALE !

Le duc d'Anjou reçu comme un chef d'Etat par le baron Guichard

Les habitants de Nantes et du reste de la Loire-Atlantique croyaient vivre sous un régime républicain comme les habitants du reste de la Bretagne. On célèbrera d'ailleurs dans deux ans le début de la Révolution française, qui est née largement en Bretagne et qui a donné naissance à la première République. Certains rêvent pourtant toujours d'une nouvelle Restauration pour consolider leurs fiefs. C'est le cas du baron d'Empire Olivier Guichard, qui a reçu avec un faste incroyable le 5 juin dernier l'un des nombreux prétendants au trône de France. Bien que né à Rome et vivant en Espagne, celui-ci a en effet l'avantage de porter le titre de « Duc d'Anjou ». Il se trouve ainsi promu au rôle de gadget de propagande pour les « Pays de Loire », au même titre que l'indigeste gâteau régional baptisé « Plantagenêt », qui a été lancé il y a quelques mois pour renforcer par tous les moyens la cohésion d'une région qui n'en a guère.

Alors que le chômage bat tous les records en Loire-Atlantique et que de nouvelles vagues de licenciements frappent actuellement les travailleurs à Nantes et à Saint-Nazaire, il est tout à fait révoltant de voir avec quel faste et quel luxe a été reçu à Nantes un individu qui n'a rien à voir avec la Bretagne : accueil grandiose dans le palais des « Pays de Loire » que s'est fait construire à Nantes le baron Guichard, dîner de 200 couverts à l'Auberge de l'Abbaye de Villeneuve (à plus de 200 F le repas, aux frais des contribuables), conférence de presse au centre de communication de l'Ouest (que dirige Jean Amiot d'Inville, principal animateur de la propagande pour les « Pays de Loire » depuis 10 ans), etc...

C'est en véritable chef d'Etat qu'a été reçu Alphonse de Bourbon. A la réception organisée par Olivier Guichard avaient accouru Charles-Henri de Cossé-Brissac, président du Conseil général de Loire-Atlantique (et duc lui aussi ?), Mme Monique Papon, député adjointe au maire de Nantes, mais aussi, ce qui est tout à fait étonnant, les représentants de l'Etat, le préfet commissaire de la République et le recteur d'académie... Ledit duc d'Anjou a été publiquement déposer une gerbe au pied de la statue de Louis XVI alors que quelques partisans criaient « vive le roi ! »... Plus tard, le même individu s'est rendu dans divers hauts-lieux du souvenir vendéen...

De cette tournée tout à fait incongrue, on retiendra surtout les propos incroyables du baron Guichard. Celui-ci a déclaré devant de nombreuses personnalités qu'il avait beaucoup de plaisir à recevoir le duc d'Anjou « d'abord parce que les anciennes provinces qui constituent aujourd'hui les Pays de la Loire ont été très tôt liées aux Capétiens... et parce que vous vous trouvez ici sur une terre de tradition. Cette tradition a favorisé les plus belles expressions du génie français... » Qu'importe si la Basse-Loire et Nantes, capitale de la Bretagne ducale, ont été tardivement rattachées à la France. Ce n'est pas la première fois qu'on falsifie l'histoire pour tenter d'effacer la Bretagne, procédé colonialiste classique s'il en est. Quitte à magnifier la monarchie et à honorer les prétendants royalistes les plus réactionnaires.

J.R.

La compétition dans la régression

Le néo-libéralisme qui sévit depuis 10 ans essaie de nous inculquer une sorte de mystique de la compétition. Il faut affronter le marché international et ne pas se laisser distancer par le Japon. On nous fait miroiter ces heureux pays de l'extrême-Orient, ce monde de « gagneurs », où les salaires sont de trois fois inférieurs aux salariés européens et où les salariés chantent chaque matin des hymnes à la gloire de leur entreprise avant de se mettre au travail.

La réalité qui se cache derrière ce discours c'est la multiplication du nombre des « perdants » de l'emploi chez nous. Quant aux nouveaux pays industriels, ils ne vivent que du fait qu'il existe encore provisoirement un marché américain et européen. La récession dans laquelle on nous engage commence déjà à avoir des répercussions chez eux.

Produire au moindre prix, voilà le mot d'ordre. Pour ce faire il faut réduire les charges sociales. Le malheur est que cela entraîne : baisse de la demande, rétrécissement du marché, concurrence accrue, élimination des entreprises les moins « compétitives » d'où chômage et à nouveau baisse de la demande. C'est cette spirale de la récession qui fait qu'il existe aujourd'hui deux sortes de pays. Les pays sous-développés et les pays en voie de sous-développement. La concurrence est devenue un facteur de régression.

Le meilleur prix est celui qui assure la rémunération du travail, couvre les coûts de production et assure une marge d'autofinancement. Le rôle des entreprises c'est de produire à la fois des biens et des revenus qui permettent de les acquérir. Il serait temps de se libérer de la religion du marché et d'admettre que la collectivité a le droit de maîtriser le jeu économique. On va crier à l'étatisme, au dirigisme, voire au totalitarisme.

En quoi la dictature des intérêts financiers et commerciaux privés sur la vie économique est-elle démocratique ? Le pouvoir politique est l'expulsion du suffrage universel. En quoi son intervention dans la vie économique serait-elle moins admissible que celle des chefs d'entreprise ou des financiers qui eux n'ont d'autre légitimité que d'être les fils de leurs pères ?

R.M.

PRESSE :

La grande tourmente

23 ans et demi. Le jeune homme se porte bien. Le PB/PV est toujours là, alors que victime des conditions économiques et du barrage des médias centralisés, tant de journaux libres et de qualité n'ont pas résisté. La disparition récente « d'Oxygène », de « l'Unité », les graves problèmes du « Matin », la constitution de l'immense et monotone empire de presse d'Hersant (maintenant aussi introduit dans la 5e chaîne de télévision) montrent assez quelle volonté il a fallu pour faire paraître, coûte que coûte, le PB/PV sans discontinuer. Que tous ceux qui y ont contribué, en achetant, en vendant, en faisant le PB/PV soient remerciés, ainsi (et surtout) ceux qui ont donné plus que les 100 F demandés pour l'abonnement, qui ne couvrent pas les frais réels. Nous ne cherchons pas à nous placer sur le même terrain que la presse « à fric », gorgée d'annonces et de publicité, mais aux ordres de tel ou tel pouvoir. *« Il nous faut quand même nous faire connaître de notre public potentiel et là, nous avons besoin de vous. Il nous faut compléter encore nos informations et nos analyses, et là aussi, nous avons besoin de vous. C'est grâce à vous que le PB/PV est là. Nous vous proposons une autre étape, indispensable, pour le progrès du « Peuple Breton/Pobl Vreizh, d'où la campagne que nous lançons pour les mois à venir.* Sur le strict point de vue du pluralisme et de la démocratie, cette campagne est nécessaire. Si l'on pense aux problèmes actuels de la Bretagne, renforcer la presse bretonne d'opinion, souvent le seul moyen de rendre publics scandales, luttes, réalités cachées, cela paraît indispensable.

Souscription

Le Guen, Evreux (35) ; J.Y. Le Corre, Clohars (50) ; B. Kivijer, Lorient (50) ; J.F. Laz, 33 Leognan (100) ; P. Scarnière, La Baule (100) ; I. Cochevelou (50) ; R. Maclou-Durand (20) ; M. Corbin, Plouaret (50) ; G. Coïc (100) ; P. Le Solliec, 97 Saint-Joseph (60) ; P. Lavanant, Lannion (100) ; M. Lollier, Brest (20) ; Anonyme (21) ; J.P. Ciret (100) ; P. Guégueniat, St-Ivy (100) ; G. Mérel, Nantes (20) ; J.C. Cloarec (50) ; Y.F. Kerneis, Brest (30) ; F. Parent, Nantes (50) ; Y. Nicolas, Vigneux-de-Bretagne (50).

Total : 1.186 F. Total précédent : 12.040. Total 87 : 13.226 F.

Nom et prénom .....

Adresse .....

demande de lui expédier les imprimés pour :

— prélèvement bancaire
— versement automatique sur CCP.

Réponse à adresser à UDB, BP 203, 56102, Lorient Cedex.

En guise de sommaire...

« Pourquoi l'identité », Yves Plasseraud répond à cette question d'actualité (p. 8) ; Qu'est-il arrivé au chalutier concarnois La Jonque ? (p. 14) ; Brenda Wootton, la sympathique cornouaillaise, répond aux questions du P.B (p. 21) ; le P.B. vous présente les meilleurs disques (p. 24), les meilleurs livres (p. 19), les meilleures fêtes de l'été (p. 17). Nous faisons un petit tour des autres peuples d'Europe (p. 7), en prévoyant de revenir, en septembre, sur les élections au Pays de Galles, vues par Sara Davies et la Jeunesse du Plaid Cymru, sur la Sardaigne et le Parti sarde d'Action, sur l'Irlande aussi. N'oubliez pas nos pages en breton ! Pourquoi cette couverture ? Il s'agit d'un beau tableau, fort peu connu, qui évoque la Bretagne de 1816.

GRAET-MAT ! BRAVO !

Le 15 juin, la société morbihannaise I.E.S.M. expérimentait au large de Groix sa nouvelle balise autolargable. Outre le plein succès de l'entreprise, on a pu noter le nom donné à ce système, qui se trouve à la pointe du progès dans le domaine de la sécurité maritime : Kannad 406. Kannad, c'est-à-dire « messager » en breton.

Oui vraiment, un grand bravo à la société I.E.S.M. ! C'est entre autres et peut-être surtout sur le terrain économique que se gagnera le combat pour la langue bretonne. Que d'autres suivent cet exemple, fiers de participer au développement de la Bretagne et le faisant savoir, et demain les misères qui accablent les écoles Diwan nous sembleront dater du temps des cavernes.

LA BALISE DE DETRESSE « KANNAD 406 » DEMONTRE SON EFFICACITÉ

Il y avait hier des Américains (NASA et coast-guards), des Ecossais, un Suédois et un Islandais pour voir sombrer le « Koroller II », un chalutier (désarmé) de Loctudy à la pointe de Groix. Naufrage provoqué pour les besoins d'un exercice de sauvetage en mer qui a montré l'efficacité des balises de détresse branchées sur les satellites SARSAT pour localiser et identifier les navires en détresse. Une consécration pour la jeune entreprise morbihannaise IESM qui a mis au point la balise autolargable Kannad 406.

OUEST-FRANCE, 16/6/87, à la une.

Le « Chevènement » du mois, à l'ensemble des députés !

Le Peuple Breton a déjà eu l'occasion d'attribuer une distinction à l'auteur de l'affirmation la plus décalée par rapport à une idéologie ou à une pratique : « le Chevènement du mois », en hommage à un maître de l'art du virage sur l'aile ! Ce mois-ci, le bénéficiaire ne sera pas un bonhomme — ni une femme — mais un groupe plein de santé : l'ensemble des députés français.

Courant juin, en effet, à l'unanimité, oui, à l'unanimité, les députés ont décidé de ne pas autoriser la publicité politique à la télé avant que le financement des partis ne soit « clarifié ») !

Evidemment, nous sommes d'accord et nous demandons la clarification. Evidemment, nous nous réjouissons de cette position : pendant ce temps-là les autres partis ne font pas de publicité (...nous qui n'avons pas les moyens d'en faire ! »

Mais quel exemple d'hypocrisie ! Dès aujourd'hui, on ne prend aucun risque à affirmer :

1) Qu'il y aura bientôt des émissions de pub pour les partis ;

2) que dès le début de cette pratique, le financement de ces partis sera encore plus malsain qu'auparavant.

Il y a quelques semaines, une minute de pub télé coûtait — le dimanche soir, sur TF1, environ soixante-dix millions de centimes. C'est-à-dire plus que le budget annuel de l'UDB ! Quel parti pourra se payer la télé sans trouver de nouveaux financements, quels que soient les moyens (à l'heure où les adhésions restent peu nombreuses).

L'accroissement des dépenses au cours des campagnes de ces dernières années a déjà donné lieu à une masse de dérapages, dont le fameux « carrefour du développement » n'est qu'un petit morceau d'iceberg.

Même dans les municipalités, des choses doûteuses se passent : par exemple, dans quelle grande ville bretonne appelle-t-on l'adjoint chargé des rapports avec les entreprises qui travaillent pour la ville, Monsieur « Deux pour cent » ?

Le vote unanime des députés, en juin, est donc l'un des grands moments comiques de la fin du siècle. On peut remarquer qu'il n'a pas bénéficié d'une publicité considérable. Pourquoi ?

Autre remarque : le contribuable qui ne souhaite pas payer pour le financement des partis... mais qui vote toujours pour les partis les plus généreux en propagande est un drôle de client.

Vous qui n'acceptez pas cette contradiction, vous qui souhaitez un maximum de clarté, contribuez **volontairement** à assurer un financement honnête à l'UDB, en acceptant un prélèvement automatique sur CCP ou sur compte bancaire. Vous choisissez le montant (le plus faible est de 10 F), le plus fort de 500 F actuellement). Vous arrêtez quand vous voulez.

Un passeport pour quelle Bretagne ?

BRETAGNE TONIQUE !

Depuis le début du mois de mai, une promotion publicitaire très active (dépliants, affiches, spots à la radio, etc...) vante les mérites d'un « Passeport Bretagne » sous-titré « Bretagne Tonique » et aussi « Accueil Loisirs Culture », en vente dans les offices du tourisme et les agences du Crédit Agricole. D'un prix modique (50 F, + 25 F par personne supplémentaire d'une même famille), ce « passeport » permet de bénéficier de réductions chez de nombreux « prestataires » : hôtels, campings, restaurants, musées, châteaux, festivals, loueurs de bateaux, clubs de golf, de tennis, etc... L'idée n'est pas mauvaise et témoigne du dynamisme des professionnels du tourisme en Bretagne qui essaient de lutter contre la concurrence croissante des pays du soleil en proposant en Bretagne des vacances « intelligentes », sportives et culturelles notamment. C'est l'idée que résume le slogan « Bretagne Tonique », devenu depuis quelques années le leitmotiv de toute la publicité faite pour le tourisme en Bretagne. On s'oriente ainsi vers des formes de tourisme plus respectueuses de l'identité de la Bretagne et permettant de mieux mettre en valeur ses véritables atouts. La culture bretonne devrait en principe y trouver son compte.

PARIS OUI, NANTES NON !

Hélas, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances et les professionnels du tourisme en Bretagne, à part quelques exceptions, ont encore bien du chemin à faire avant de comprendre quelles sont les véritables chances de la Bretagne. Ledit « Passeport Bretagne », qui aurait pu être un bon instrument de promotion du patrimoine et de la culture vivante de la Bretagne auprès de ses propres habitants et de ses nombreux visiteurs, ressemble surtout à un gadget commercial dans lequel les « prestations culturelles », choisies sans grand discernement, ne constituent qu'un alibi ou une couverture et, ce qui est encore plus grave, ce « Passeport Bretagne » qui donne droit à des « prestations » également en région parisienne, ignore Nantes et le reste de la Loire-Atlantique !

L'idée en soi n'est ni très originale, ni très nouvelle. Le gouvernement Fabius avait lancé en juin 1985 une « Carte Jeunes » qui a connu aussitôt un immense succès puisque plus de 250.000 jeunes l'ont achetée en moins de 6 mois.

Un peu partout les « pass » ou cartes du type « countdown » se multiplient dans de nombreux pays et permettent à certaines catégories de personnes de bénéficier de réductions sur les hôtels, les restaurants, les locations de voitures, etc... Il s'agit là de nouvelles armes dans la concurrence acharnée que se livrent entre elles les entreprises commerciales.

Ce qui est intéressant et plus original, c'est d'appliquer de telles méthodes au domaine culturel et faire ainsi en sorte que la fréquentation des musées, théâtres et salles de concert ne se limite pas à certains privilégiés de l'argent ou du savoir mais s'élargisse à un public le plus vaste possible. Ce genre d'outil permet de banaliser la culture et de favoriser la « consommation » de « produits culturels ». C'est dans cet esprit que la ville de Paris a proposé ainsi, il y a quelques mois, à ses habitants, une carte leur donnant droit à un accès gratuit dans ses principaux musées. Dès 1984, les élus de la région « centre » ont eu l'idée de lancer un « Passeport des loisirs » pour inciter les habitants de la région à visiter les musées, châteaux et autres monuments de la région et à fréquenter les festivals. Lancé en 1985, avec la participation du Crédit Agricole, ce « Passeport des loisirs » offre des réductions allant de 25 à 50 % et a connu un véritable succès. Il a été récemment reconduit pour la troisième année consécutive.

Directement inspiré de cette expérience réussie, le « Passeport Bretagne » n'a malheureusement pas le même contenu. Si la Bretagne ne possède pas des châteaux aussi connus que Chenonceaux, Azay-Le-Rideau, Chambord, Amboise ou Langeais, elle possède un patrimoine architectural encore plus riche que la région centre, des musées encore plus nombreux et variés et des festivals, comme ceux de Quimper ou Lorient pour ne citer que les plus grands, qui permettaient de proposer aux Bretons et aux visiteurs de la Bretagne, un « Passeport culturel » encore plus riche et plus varié. L'exemple réussi de la carte lancée depuis le 1er octobre à Nantes et vendue à plusieurs milliers d'exemplaires au seul plan nantais, montrait l'intérêt d'un tel projet.

CULTURE-ALIBI

C'était sans compter sans les préoccupations financières à vraiment très court terme des hôteliers, des restaurateurs et autres commerçants pour lesquels la culture reste souvent un monde inconnu et de toutes façons étranger à la notion de rentabilité. Le « Passeport Loisirs Bretagne Tonique » est devenu un gadget commercial comme un autre dans lequel les prestations « culturelles » (dont certaines ne méritent guère ce qualificatif) servent à enrober des prestations purement commerciales. C'est bien dommage pour la Bretagne et pour l'avenir du tourisme en Bretagne lui-même et on se demande ce que l'Institut Culturel de Bretagne et les services du ministère de la Culture ont été faire dans cette opération.

OUBLI SCANDALEUX

Il est surtout stupéfiant qu'un tel document à vocation touristique et culturelle ignore le château des Ducs de Bretagne, les très riches musées de Nantes (Beaux-Arts, Dobrée, Museum d'Histoire Naturelle, Musée d'art populaire breton, Musée de Salorges, Musée Jules Verne), les châteaux de Goulaine, Clisson, La Motte-Glain, Careil, Ranrouët, etc... les écomusées du Parc naturel de Brière, le Festival du Cinéma des Trois Continents, le Festival international des Chœurs d'Enfants, l'Opéra Graslin, etc. Alors que tous les livres d'art et les guides touristiques, y compris le nouveau et remarquable « Guide Bleu » qui vient de paraître chez Hachette, respectent l'intégralité de la Bretagne et que tous les responsables publics reconnaissent l'évidente unité culturelle et humaine (unité faite de diversité) de l'ensemble constitué par les cinq départements bretons, il est lamentable qu'un outil de promotion touristique présente ainsi une Bretagne mutilée. **Ce n'est l'intérêt ni des professionnels du tourisme de Loire-Atlantique, ni de ceux des quatre autres départements bretons.**

Vue de Paris, de Rotterdam, de Francfort ou de Tokyo, la Bretagne constitue un tout et c'est ce tout qu'il faut promouvoir. Il faut demander que ce « Passeport Bretagne » soit, à l'avenir, plus respectueux de l'identité réelle de la Bretagne et moins soumis aux exigences commerciales à très courte vue de certains hôteliers ou restaurateurs : ils n'ont pas encore compris l'énorme chance que représentait pour l'avenir économique de la Bretagne la richesse de son patrimoine et de sa culture vivante...

En haut de g. à d. : *E. Le Grévellec, UDB ; F. Moschenross, ELV ; N. Maes, député Volksunie, déléguée par l'ALE ; A. Argemi, secrétaire général du CIEMEN, président du bureau des langues les moins répandues à Dublin et membre de la CONSEO ; J. Vilota, P.O. ; G. Alirol, porte-parole du P.O. ; J.C. Chabrouty, P.O. ; P. Lasseube, P.O ; A. Barrer, Catalogne du Nord ; J.P. Laval, P.O. ; H. Guerrera, P.O. S. Viaule, P.O..*
En bas de g. à d. : *P. Busquets, député Convergencia, Catalogne du Sud ; J. Urroz, P.O. ; J. Daunis, P.O. ; F. Vernet, député Convergencia.*

Création du « partit occitan »

— Lorsque nous pensions Occitanie nous pensions MSAO/VVAP, Mouvement Socialiste Autonomiste Occitan et son slogan Volem Vinre Al Païs, nom de son journal. Désormais nous devrons penser « Partit Occitan/VVAP ».

— En effet, les 23 et 24 mai derniers, s'est tenu à Toulouse le congrès constitutif du « Partit Occitan ». qui faisait suite à plusieurs réunions depuis les élections régionales 86, entre militants occitans qui se sont présentés sur des listes occitanistes.

— Selon les fondateurs le « Partit Occitan » est le résultat d'une volonté de regrouper des organisations qui ont compris qu'il est temps de faire taire les querelles stériles et suicidaires que le prolongement politique est indispensable au mouvement culturel, qu'il est nécessaire de sortir l'occitanisme du ghetto, etc... Il reste maintenant à concrétiser ces vœux au niveau local.

— Le « Partit Occitan » s'inscrit comme MSAO dans la lutte pour la construction de l'Europe des peuples et des régions. Certains militants PO prônent une alliance entre peuples minorisés de l'hexagone en vue des élections européennes de 89 sur le modèle de l'alliance des mouvements autonomistes en Italie lors des européennes de 84 et de l'entente entre autonomistes de gauche en Espagne pour les élections européennes qui viennent d'avoir lieu le 10 juin dernier.

— Deux ans ne seront pas de trop pour étudier la possibilité d'alliance avec d'autres formations politiques représentant les peuples minorisés de l'espace français, pour organiser les contacts et trouver le financement.

L'UDB est d'ores et déjà prête à étudier cette éventualité.

Evelyne LE GREVELLEC

Pays Basque, Pays de Galles, Ecosse = progrès électoraux des nationalistes

Les élections européennes ont marqué un progrès du vote nationaliste basque : 67,4 % dans la province autonome, 58,5 % Navarre comprise. Les élections provinciales qui avaient lieu le même jour confirment que depuis sa scission le PNV n'est plus la première force politique abertzale. Il est dépassé par Herri Batasuna au niveau du total pour Euskadi sud : 17,77 %, devant le PNV (17,15 %) et devant le nouveau parti de centre-gauche, EA (15,15 %). Le parti basque de gauche institutionnel se stabilise, lui, à 8,41 %. Le PNV subit les conséquences électorales de son pacte gouvernemental, de la communauté autonome, avec le parti socialiste espagnol. Le pays basque sud aura donc deux représentants au Parlement européen, Carlos Garaikoetxea (EA, élu sur une liste « pour l'Europe des peuples », et le leader d'H.B., Ixema Montero[1]. En Catalogne, les nationalistes modérés de Pujol ont eu trois élus au Parlement européen.

Aux élections britanniques, le Plaid Cymru passe de 2 à 3 députés, le SNP passe lui aussi de 2 à 3. C'est une bonne surprise, dans un fort contexte de bipolarisation. A noter que si l'Angleterre du sud vote massivement conservateur, le pays de Galles et l'Ecosse, aux graves difficultés économiques, votent aussi massivement à gauche, comme les régions anglaises du nord, aux difficultés comparables. Au pays de Galles, David Wigley a été réélu avec 57 % des voix, contre 53 % lors du scrutin précédent pour le candidat et ancien président du Plaid Cymru. *Nous reviendrons le mois prochain sur la situation actuelle au Pays de Galles et en Ecosse.*

(1) A noter qu'il a fallu toute la force du vote basque pour vaincre le même obstacle anti-démocratique que dans l'Hexagone : des listes sur l'ensemble de l'Etat et non pas au niveau des peuples de la péninsule.

La Guadeloupe

Le 22 mars dernier, les congressistes Guadeloupéens du parti socialiste ont émis le vœu de voir leur fédération départementale transformée en parti autonome.

Un congrès extraordinaire sera organisé avant la fin de l'année.

Après la Guyane avec le PSG, après la Martinique avec le PPM d'Aimé Cesaire, la Guadeloupe est donc le dernier « département français d'Amérique » à vouloir se doter d'un appareil socialiste indépendant de la direction centrale parisienne.

Même si la maturation aura été plus longue ici qu'ailleurs, les raisons de la mutation sont les mêmes :

— « Difficultés en tous genres à faire entendre sa voix, incompréhension et indifférence des nationaux », cite le journal Match, pourtant seul organe Pro-Miterrantdste de l'île.

— « L'Outre-Mer indiffère les socialistes », déclare le député maire des Abymes, Frédéric Jalton.

Certains autres commentaires sont plus acerbes :

— « La rue Solférino a toujours tendance à nous considérer comme quantité négligeable, sauf au moment de la « pêche aux voix ».

Quant aux chargés de missions aux Antilles :

— « Ils ne savent rien de la Guadeloupe en arrivant, mais repartent avec pour vérité leurs seules idées, celles qu'ils se sont faites, une apparence. D'autre part, dans l'actuelle conjoncture économique sociale et politique de l'île, les décisions doivent être prises promptement sur des sujets divers de plus en plus épineux. Or, les courroies de transmission sont rendues inopérantes par le fait du comportement de certains camarades trop occupés Outre-Atlantique par la reconquête du pouvoir absolu ».

Autant de raisons qui plaident en faveur de la constitution d'un parti socialiste guadeloupéen.

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire: M. François ; trésorier : J. Guégan.
Composition et impression : IMPRAM – 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2e trimestre 1987.

ETUDE

POURQUOI L'IDENTITE ?

Pourquoi les luttes culturelles ? par Yves Plasseraud

Depuis quelques années — mais le public ne se rend pas toujours compte que tous ces phénomènes sont de même nature — les colonnes des journaux sont remplies de nouvelles concernant des luttes de minorités ethniques ou nationales contre les Etats-Nations. Des musulmans des Philippines aux Kabyles d'Algérie en passant par les Kurdes d'Iran, ce sont toujours des problématiques analogues que l'on rencontre.

Ce troisième prurit d'émancipation (le premier peut être considéré comme ayant été européen entre 1848 et 1918, le second ayant abouti à la décolonisation des années 1947-1962) menace d'éclatement les Etats-Nations en gestation du tiers-monde et, géopolitique oblige, la paix mondiale.

Il est aussi, bien sûr, plus près de nous, au sein même de nos Etats industrialisés de civilisation occidentale des « peuples en lutte » et, pour ne pas toujours avoir la violence de celle des Basques de l'ETA ou des Irlandais de l'IRA, leur affirmation n'en pose pas moins de nombreuses questions. Entre les groupes au militantisme bruyant comme les Bretons et ceux en voie d'assimilation avancée comme les frisons de RFA, tous les degrés d'affirmation identitaire se rencontrent (*).

(*) Citons quelques exemples : Alsaciens, Bretons, Cornouaillais de Grande-Bretagne, Corses, Ecossais, Féroéens, Gallois, Gitans, Lapons, Occitans, Québequois, Valdotains, Sardes et en Amérique du Nord, tous ceux qui, des Noirs aux Indiens, vivent un « ethnic revival ».

Ce soulèvement identitaire universel, quelle en est la cause ? Existe-t-il de l'un à l'autre de ces mouvements qui, surtout depuis Bandoeng (1), secouent tour à tour tous les pays du globe, un fil conducteur, une cause originelle commune ?

Les causes du militantisme d'émancipation

La cause de ces combats souvent d'apparence archaïques et fratricides, c'est souvent dans les écrits des intellectuels « engagés », dans les manifestes, les poèmes ou les chansons plus que dans le déroulement de l'histoire elle-même qu'il faut la rechercher. Il faut plonger dans la multitude de textes souvent rébarbatifs et généralement indigestes que suscitent tous les mouvements nationaux pour y découvrir les mots clés. Qu'y lisons-nous ? L'appel de la dignité bafouée, le cri de révolte contre la négation du droit à la libre expression nationale ou à l'autodétermination. D'un groupe à l'autre, avec des termes étrangement semblables, c'est une immuable dénonciation de l'ostracisme qui, selon les époques et les pays, sous des apparences variées, s'exerce à l'encontre de la personnaité collective du groupe en question. Longue est la litanie — non limitative bien sûr, des modes d'oppression (*).

— Colonialisme traditionnel. Passé de mode, il ne se rencontre plus que dans des territoires isolés et de petites dimensions (on pense à la Nouvelle-Calédonie),

(*) *Pour chaque type de situation, nous donnerons un exemple à titre d'illustration.*

Notre ami Yves Plasseraud participe à l'action du Groupement de Défense des Minorités et à la publication du bulletin du G.D.M., que nous évoquons dans ces colonnes. Il écrit dans « Article 31 », où il vient de publier le dossier sur l'extrême-droite (voir P.B. de mai). Il est aussi directeur de la collection « Peuples et Pays de France », aux Editions d'Organisation. Cette collection comporte de gros ouvrages collectifs, très riches et à caractère encyclopédique, sur le comté de Nice, l'Alsace, la Bretagne, la Picardie... Il écrit également dans la revue « Esprit ».

— Répression. Les dissidents politiques et religeux et les ethnies ou nations fidèles à leur particularisme la subissent, notamment en URSS, de façon plus ou moins larvée,

— Aliénation linguistique. Basques, Occitans ou Germanophones du Haut-Adige italien...,

— Oblitération. Les Kurdes de Turquie (rebaptisés pour les besoins de la cause « turcs montagnards »)...,

— Refus du territoire. Les Tatars de Crimée...,

— Interdiction d'Etat. Les Palestiniens...,

— « Assignation collective à résidence ». Le refus du « voyage », dont les Roms (Gitans) sont victimes un peu partout...,

— Assimilation. La plupart des minorités ethniques d'Europe sont, à des degrés divers, en train de perdre leur spécificité par rapport à la culture dominante de l'Etat-Nation qui les englobe,

— Néo-colonialisme. Le Vanuatu — les anciennes Nouvelles-Hébrides — est, comme la majorité des pays du tiers-monde, passé sans transition du statut colonial à l'indépendance formelle assortie d'une complète tutelle économique,

— Exode. Les Corses ou les Sardes acculés à s'« absenter » par manque d'emplois sur leurs îles vides mais potentiellement riches...,

— Racisme. Les travailleurs émigrés (maghrébins en France, Turcs en RFA) le subissent jour après jour...,

— Génocide. Les Indiens Caraïbes totalement exterminés en quelques décennies par les conquérants espagnols (après avoir eux-mêmes exterminé leurs prédécesseurs Arawaks) préfigurent malheureusement peut-être le sort d'autres ethnies indigènes du sous-continent,

— Discrimination. Officielle en République d'Afrique du Sud, toujours tolérée dans le Sud des Etats-Unis, occulte au Pérou et dans beaucoup d'autres pays, elle est plus répandue qu'on ne le pense.

— Massification. Du petit livre rouge au col Mao, elle atteint en Chine avec le « Grande Timonier » des sommets encore inviolés, mais nous connaissons tous à des degrés variables ce processus réducteur des identités.

Ces diverses formes d'oppression sont issues de théories qui refusent le pluralisme et la différence. Qu'elles aient nom jacobinisme, totalitarisme, mission civilisatrice, dictature du prolétariat ou société de consommation, on y découvre, à des degrés divers, un même mépris pour les individus réels. Albert Memmi, juif tunisien, est parmi ceux qui ont, (en français dans son cas, langue de son « acculturation »), le plus intensément exprimé le malheur du colonisé. Dans un petit livre célèbre (2), « Portrait du colonisé », il brosse d'une plume alerte en phrases courtes et percutantes la silhouette universelle du colonisé tel que le voit le colonisateur et tel qu'à la longue, il finit par se voir lui-même. « Confronté en constance avec cette image de lui-même, proposée, imposée dans les institutions comme dans tout contact humain, comment n'y réagirait-il pas ?... Il finit par la reconnaître, tel un sobriquet détesté mais devenu un signal familier » (3).

Processus infernal, dialectique diabolique, au terme duquel un individu en arrive à ne plus être, dans sa propre conscience, que ce que l'intérêt d'autrui lui dicte de penser de lui-même. La plus verrouillée des prisons est celle que l'on porte en soi et l'imposition, au plan collectif, d'un comportement névrotique est l'un des mécanismes de toute oppression.

Mais rien n'est éternel et parfois, sous l'effet conjugué de facteurs internes et externes, un jour arrive où la coupe est pleine. Une fièvre apparaît, ce sont les « années de braise », celles où, silencieusement encore, la révolte gronde. Le colonisateur se prend à bafouiller et comme Louis XVI en 1789 demande : « De quoi s'agit-il ? C'est une révolte ! Non, Sire, c'est une révolution ! ». La désaliénation est en marche.

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE
J.A. 2800 DELÉMONT
23 JUIN 1987
PRIX : 1 fr. 40
QUARANTIÈME ANNÉE
N° 5818
PARAÎT LE JEUDI

POURQUOI L'IDENTITE ?

Or, nous sommes dans une période où l'identité culturelle des Etats est un concept à la mode. Les Etats-Unis envisagent de faire de l'anglais, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent, la langue officielle, les Japonais renouent avec leur passé symbolique un temps occulté et les Français avec F. Braudel, se penchent avec anxiété sur la santé de la « personne France » chère à Michelet (4). L'identité des uns servant toujours de révélateur à celle des autres, il y a de grandes chances que, minoritaires ou dominatrices, les identités fassent encore parler d'elles longtemps.

Dans la société médiatique qui est la nôtre, gens de communication et politiques agitent les mots et les concepts en tous sens, leur donnant la signification qui les arrange sans toujours se préoccuper des répercussions des idées avancées dans le feu du débat.

Or, dans ce domaine, les mots ne sont pas neutres et les idées peuvent faire mal. Nous voudrions, dans les lignes qui suivent, tenter de fournir une analyse, si possible dépassionnée, d'un phénomène qui nous intéresse depuis bien longtemps (*).

**Nous examinerons ici à dessein le cas des pays et des situations qui, en occident, ne sont pas actuellement en état de crise ouverte.*

I. INDISPENSABLE DIFFERENCE

Depuis des siècles, les Etats et en particulier ceux que les politologues nomment des Etats-Nations, ont fonctionné comme des machines à broyer, à assimiler et digérer les peuples. Pour créer une identité (stato) nationale, ils se sont employés à éroder et réduire les identités préexistantes des peuples ou ethnies soumis ou conquis. La France qui a su absorber — mais non réellement digérer — près d'une dizaine de minorités indigènes ! est exemplaire à cet égard.

Si les vieux Etats européens ont tous, peu ou prou, utilisé la même technique, d'autres, plus récents, ont procédé différemment. Dans un premier temps, conquête territoriale et asservissement (ou génocide) des autochtones, ensuite « importation » d'immigrants qu'un « melting-pot » bien rodé était censé, décennie après décennie, digérer et acculturer. Les Etats-Unis fournissent ici, on l'aura deviné, l'exemple typique.

Alors même que se construisaient ainsi des « Etats-Nations Ersatz » à grand renfort de « mythes fondateurs » (5), un mouvement d'expansion industrielle impérialiste militait dans le même sens : l'éradication des particularismes (langues, coutumes, goûts, mesures...), afin de constituer un marché homogène vaste et facile à pénétrer. Cette fonction « occulte » de l'acculturation, auxiliaire de l'impérialisme capitaliste a été analysée par des auteurs aussi différents que les austro-marxistes Otto Bauer ou Ber Borokhov (6) ou le linguiste français « Nouvelle Droite », H. Gobart (7).

Droits de l'homme et droit à l'identité collective

Cette « fusion » des nations, ethies ou groupes différenciés a longtemps été ressentie par les centres (Londres, Madrid ou Paris), comme naturelle et seulement porteuse de progrès. La certitude de faire le bonheur de peuples « mineurs » en les civilisant (par absorption) était alors un leit-motiv de la bonne conscience coloniale au nom de la fameuse « mission civilisatrice ».

Et puis, le « droit à la différence » est devenu un concept reçu (8), la massification généralisée n'a plus fait recette, les droits de l'homme ont changé de profil et, au fil des ans, l'idée de la personnalité collective et du droit à celle-ci lancée au début du XIX[e] siècle par les intellectuels « ossianistes » (9) s'est imposée. Une mauvaise conscience a remplacé la bonne, et Basques et Iroquois (10) ont commencé à se voir — en théorie — reconnaître certains droits collectifs.

Il est largement admis de nos jours — et nous n'en contesterons sûrement pas le bien-fondé — que combattre les expressions de la personnalité collective d'un peuple n'est en fait que du racime « à l'envers », ce que nous appellerions du « racisme d'inclusion » (par opposition au « racisme d'exclusion » qui tend à rejeter un groupe en invoquant précisément des caractéristiques ethniques réelles ou supposées. C'est le cas par exemple de l'antisémitisme).

Chaque peuple a, par essence, un droit imprescriptible à son intégrité culturelle, à la préservation de son « système symbolique » propre pour reprendre une formule qu'affectionnait notre regretté ami Yves Person. L'acculturation forcée qui porte pour les ethnologues le nom d'ethnocide est, on le réalise de mieux en mieux aujourd'hui, une forme éminemment perverse de la fameuse guerre culturelle. Un peuple qui perd sa langue et la mémoire de son histoire devient durablement vulnérable et handicapé. Alors que le « changement » volontaire et individuel de langue peut être pour un individu source d'enrichissement et d'épanouissement (cas des immigrants aux Etats-Unis ou des juifs faisant leur Alya vers Israël), pour un peuple il en résulte au contraire souvent un traumatisme dont les traces sont longues à s'effacer. Baisse de la créativité et de l'adaptabilité, alcoolisme, criminalité, telles sont quelques-unes des manifestations de ce qu'à l'instar d'Albert Memmi, nous nommerons l'aliénation culturelle.

Qui n'a remarqué que les pays qui, à la façon de la Suisse, laissent les gens vivre et travailler dans la langue qu'ils parlent spontanément (« comme le bec leur a poussé » dit-on en dialecte « switzerdutch ») sont plus créatifs, paisibles, prospères et même heureux que ceux à qui la langue a été ravie. A contrario, les psychologues ont observé une corrélation évidente entre un certain nombre de tares sociales invalidantes — notamment l'alcoolisme — et l'aliénation linguistique. Le cas de la Bretagne est malheureusement exemplaire à cet égard, comme l'a montré P. Carrer (Permanence de la langue bretonne ; de la linguistique à la psychanalyse. ICB 1986).

Plusieurs pays commencent à réaliser les dommages qu'une longue politique d'oppression identitaire entraîne dans les secteurs importants de leur population et les reconnaissances linguistiques arrachées dans des contextes aussi différents que le Pays de Galles, les Iles Feroë ou le Québec préfigurent peut-être une évolution plus générale. Les organisations internationales, elles-mêmes, qu'il s'agisse de l'ONU (11), de l'UNESCO ou du Conseil de l'Europe (12) ont publié à cet égard des textes sans ambiguité.

Il ne fait plus de doute qu'après avoir longtemps appréhendé les droits de l'homme sous leur aspect purement individuel et, disons-le, quelque peu théorique, la conscience internationale (ou ce qui en tient lieu), est en train de réaliser que l'homme n'est pas un être désincarné et interchangeable d'un bout à l'autre de la planète, mais bien au contraire que, en plus de ses droits éminents en tant qu'homme (avec un grand H), chaque individu doit aussi, s'il le souhaite, et nous insistons à dessein sur ce point, pouvoir bénéficier d'une protection des caractéristiques qu'il tient de son appartenance à un groupe.

Mais sans doute faut-il aussi appréhender le phénomène sous un autre angle, moins moral et plus « technique ».

II. DE LA BIOLOGIE A LA CULTURE

1. Le rôle du polymorphisme

On constate que, poussée universelle à l'uniformisation et mouvement d'affirmation « différencielle » s'affrontent brutalement en un combat multiforme depuis des décennies. Comme deux plaques continentales portées l'une vers l'autre par la dérive des continents, ces vagues de fond produisent par leur confrontation des ébranlements analogues aux secousses telluriques au plan de l'univers géologique.

Ceci montre et démontre, mais n'explique pas. Pourquoi ces convulsions et pourquoi maintenant ? Outre les socio-

POURQUOI L'IDENTITE ?

logues, cette question agite, depuis quelques années tout particulièrement, les épistémologues et les biologistes.

2. La massification

En France, c'est Michel Serres (13) qui nous semble avoir fourni l'explication la plus satisfaisante de la massification. Il y voit l'une des manifestations de la marche universelle à l'entropie. Ce principe (révélé par Carnot au XIX[e] siècle) qui constate la dégradation inéluctable de toute forme d'énergie (les physiciens disent que l'entropie est toujours croissante) « permet au prix d'une extrapolation hasardeuse de prévoir l'affadissement général de l'univers, condamné à terme à s'effondrer dans une grisaille d'où toute structure aura disparu » (14).

La massification ne serait rien d'autre que la manifestation de cette dégradation universelle de l'énergie au plan des sociétés humaines. On irait ainsi progressivement vers un appauvrissement, vers un « refroidissement » de la richesse de l'univers humain. Constant que la permanente régression des différences s'opère toujours sous l'effet conjugué du progrès technique et de la volonté délibérée des gouvernements (15), Michel Serres en vient à parler à propos de l'« Establishment » mondial d'un pouvoir de la mort ou Thanatocratie.

Cette thèse est séduisante. Puisque la fin de l'entropie n'est autre qu'un système statique, sans échange ni mouvement, c'est-à-dire se trouvant à l'état de mort apparente, elle présente l'avantage de donner une lecture quasi-physique d'un phénomène dont, a priori, la justification paraît obscure. Toutefois, si éclairante que soit l'analogie, elle demeure, pour l'heure, une simple hypothèse.

Jusqu'à présent, les biologistes opposaient à ce raisonnement l'irréductibilité du vivant à la matière inerte. La logique du monde physique et celle du monde biologique seraient, à les en croire, distinctes, rendant intransposables leurs rationalités respectives. Les concepts physiques seraient inopérants dans le domaine des sciences humaines.

Or, depuis quelques années, les travaux des thermodynamiciens — notamment ceux de I. Prirogine (16) — donnent à penser que le monde vivant n'est pas fondamentalement différent du monde inanimé. D'ailleurs, n'est-ce pas la dynamique même de la matière inanimée qui a provoqué l'apparition de ce que nous appelons « la vie » ? Dans une telle optique, ce ne serait pas seulement le vivant (« L'organisé s'organisant soi-même » selon Kant) qui serait capable de se défendre contre l'entropie, ce serait tout système doué de la capacité de se structurer de façon élaborée. La complexité d'un système constituerait en fin de compte son moyen de défense contre la dégradation d'énergie.

3. Polymorphisme et survie

Cette explication rend indirectement justice au raisonnement de M. Serres. Si vivant et non vivant ne sont que deux aspects différents d'une même réalité, le processus d'entropie est envisageable chez l'un et l'autre. Pour tout système, lutter contre l'entropie, fabriquer de la « néguentropie », serait donc essentiellement s'adapter et se structurer pour répondre à la complexité des atteintes du milieu. Le polymorphisme, l'autorégulation, l'homéostat, seraient les mécanismes clés de l'évolution et de la survie.

Si l'on retient cette hypothèse, force est de reconnaître que c'est en prenant une infinie variété de formes que le vivant a pu occuper successivement toutes les « niches » biologiques offertes par la nature, qu'au fil de l'évolution sont apparus ces étonnants poissons blindés qui évoluent dans les grandes profondeurs, ces insectes étranges aux formes invraisemblables qui peuplent les cavernes ou ces extraordinaires mélanges de genres que sont les chauves-souris ou les ornithorynques. C'est cette merveilleuse faculté d'adaptation qui a permis aux espèces de se succéder à la surface de notre terre au gré des variations climatiques et géologiques.

Pour reprendre les termes employés par les généticiens français : « On ne dira jamais assez l'importance de la diversité biologique des organismes en général, des êtres humains en particulier. Tout le mécanisme de la sexualité est agencé pour faire autre et pour faire que chaque nouvel être humain soit différent de tous les autres. Cette diversité, c'est elle qui forme la richesse de l'espèce et lui donne son énorme potentiel d'adaptation » (17).

Ceci étant, pour ce qui est de l'espèce humaine, nombreux sont ceux qui pensent avec Jacques Ruffie que l'évolution proprement biologique approche de son terme. « Le surhomme maintes fois évoqué tient de la légende. Si tant est qu'il fut possible, son heure est passée. Depuis longtemps, l'évolution a quitté la phase organique et les modifications encore promises dans ce domaine sont pour notre espèce ridiculement modestes » (20). Seul l'outil permet de démultiplier ses possibilités d'adaptation. L'humanité entre donc dans une phase où ses différences ne pourront plus guère être que culturelles. Elle opérerait un saut dans le monde de la pensée, faisant du domaine mental et spirituel le champ privilégié de son évolution à venir. Cette évolution revêtira-t-elle une diversité similaire à celle de l'évolution biologique ?

Constatons tout d'abord avec F. Gros, E. Jacob et P. Royer l'unité du monde vivant et l'interdépendance absolue de tous les éléments composant notre biosphère. L'homme s'insère dans la chaîne écologique et ses pratiques culturelles ne sont en réalité que la représentation pensée d'un comportement en soi analogue à celui de tous les autres êtres vivants. Rien ne distingue, a priori, le culturel du biologique. Il s'agit de deux aspects complémentaires d'une même réalité qui a nom vécu humain.

De là à penser que la diversité qui, comme le disent les auteurs du rapport précité « est à la fois le résultat et le moteur de l'évolution biologique » (21), est aussi indispensable dans le domaine culturel, il n'y a qu'un pas, que de nombreux chercheurs se croient aujourd'hui autorisés à franchir.

Ainsi, venant de conclure que la richesse génétique est faite de sa diversité, A. Jacquard écrit : « Il semble clair que cette constatation dépasse le champ de la biologie : la richesse d'un groupe est faite « de ses mutins et de ses mutants » selon l'expression d'Edgard Morin » (22). Le monomorphisme culturel au même titre que le monomorphisme biologique représenterait un appauvrissement, contribuant à cette entropie généralisée dont nous parlions plus haut. Bref, comme le résume J. Ruffie : « Dans toute population humaine, seul le polymorphisme culturel confère au groupe une « inertie » suffisante pour « encaisser les coups » sans trop en souffrir ».

Ce serait donc dans la logique d'un tel polymorphisme, facteur de préservation de l'espèce, que de multiples groupes s'insurgeraient contre la massification. Tout se passe comme si au moment de basculer dans le « trou noir de la mort culturelle », le corps social se révoltait et se mettait à secréter des « anticorps » des facteurs de néguentropie. Ce qui fait

---

Groupement pour les droits des minorités

Les minorités à l'âge de l'Etat-nation

---

la force de la revendication d'identité, c'est son caractère inventif, voire joyeux, face à la grisaille d'un quotidien sans relief.

Sans doute, n'y a-t-il aucun lien direct entre le militantisme arménien et la réflexion de biologistes comme J. Ruffie, mais au fond leurs conclusions sont identiques : rejeter la massification, retrouver son identité profonde, redonner au monde sa bigarrure et sa richesse, sortir des voies de la monotonie dissolvante. Une mutation permettant de faire franchir à notre monde une nouvelle étape, d'atteindre un nouveau palier d'adaptation, de quitter, dirait Laborit, notre « cerveau de paléocéphale », c'est bien de cela qu'il s'agit, et il n'y a d'autres voies que de laisser s'épanouir la diversité culturelle.

(Toutefois, le raisonnement des scientifiques laisse planer une inquiétude. Si l'entropie est un phénomène universel et inévitable

du monde matériel et si le vivant est soumis aux mêmes lois, comment imaginer que l'entropie puisse durablement y être combattue ? A quoi bon ralentir le phénomène si c'est, de toute façon, pour succomber ? La question est fondamentale. Malheureusement, elle restera sans doute longtemps sans réponse précise. Une seule chose est sûre, la logique de la vie implique et impose d'explorer toutes les voies de la diversité culturelle. L'expérience nous montre que la politique du pire ne saurait être celle du vivant).

L'enseignement que nous croyons pouvoir tirer de cette première approche de la question est que le droit à l'identité culturelle est bien, tant objectivement que subjectivement, l'un des facteurs fondamentaux de l'évolution des sociétés de notre temps.

III. LE REVERS DE LA MEDAILLE

1. Affirmation d'identité et haine de l'autre

L'identité serait-elle dans ces conditions le sésame de notre temps et, une fois vaincues les réticences réactionnaires, serait-ce une ère de paix et de bonheur qui s'ouvrirait ?

C'est ce que pensait en 1915 le futur président tchécoslovaque Benes qui écrivait : « La nation tchèque, profondément idéaliste et humanitaire, poursuivait par sa vie, par son travail séculaire, le noble but d'arriver à une haute conception religieuse et morale de l'existence. Toute son activité se concentrait dans une recherche fiévreuse des idéaux philosophiques et moraux de bonheur, de justice et d'humanité. Elle ne désirait que vivre en paix pour remplir cette tâche historique ». C'est aussi en un sens la logique à laquelle souscrivait Pierre Maugué, dans un ouvrage qui a fait date, intitulé précisément « Contre l'Etat-Nation » (23).

Et pourtant, nous avons tenté de le monter ailleurs (article 31, « Ethnisme et Extrême droite 1987 »), la réalité d'aujourd'hui apparaît plus complexe et... plus nuancée.

2. Les dérapages de l'identité

En fait, l'idendité, si l'on sait où cela commence, on ne sait en réalité jamais où cela finit. Il est des cas où ça démarre « en douceur » comme un appel à la liberté, au respect des coutumes et de la dignité contre les sirènes du capitalisme, « solft » insidieux et tentaculaire, et puis un beau jour, on se retrouve avec un Ayatollah Khomeini sur les bras.

Pour un groupe territorialement dominant, exalter une identité, que certains en son sein ne partagent pas, présente en réalité, quelle que soit la bonne volonté des intéressés, un risque de dérapage incontrôlable. Ceci est particulièrement vrai dans le cas d'Etats à prétention stato-nationale (c'est-à-dire où l'Etat est censé, dans l'idéologie officielle, se confondre avec la Nation), car la tentation de mettre en œuvre juridiquement l'arsenal symbolique d'identité avec la force de la puissance publique a pour effet d'exclure et se stigmatiser ceux qui, minoritaires, ne partagent pas ce système symbolique. Le minoritaire devient alors ce qu'en terre d'Islam on appelle un « Dhimmi », au mieux un protégé de la majorité, au pire un otage ou une victime de celle-ci.

Les Egyptiens sont sans doute parmi les peuples les plus pacifiques de la terre et, de plus, forment un des rares Etats de droit que compte cette partie du monde, et pourtant, les coptes y sont de plus en plus souvent en butte à d'inadmissibles brimades. En Israël, on le sait, un mouvement de plus en plus bruyant se fait entendre pour réclamer un Etat sans Arabes. La masse des sympathisants du mouvement du rabbin raciste Kahane se recrute dans la jeunesse religieuse ou simplement nationaliste.

Tout ça, c'est aussi l'identité et bien sûr, il s'agit là d'exemples « doux ». La situation est infiniment plus difficile en Syrie ou au Soudan.

En pratique, on observe que le risque de l'identité exacerbée est d'autant plus grand que le pays en question est moins alphabétisé. Un peuple est enclin à attacher à son identité une valeur mythique tendant à compenser tout ce qui lui manque par ailleurs (**).

***L'exemple de l'Iran de Khomeini montre qu'un peuple pauvre dépouillé de son identité par une occidentalisation trop rapide est capable de tourner le dos au développement déjà acquis et, jetant le bébé avec l'eau du bain, de se lancer à corps perdu dans une identité objectivement régressive mais ressentie comme constituant le noyau de la personnalité collective en question (ici l'Islam chiite).*

Ceci étant, même dans des Etats développés, le risque n'est pas absent. Que l'on songe au cas de l'Argentine où un antisémitisme virulent a accompagné la vague de nationalisme des années 1980 ou à l'Union Soviétique où un nationalisme grand russe tend à se développer au détriment des peuples non russes de l'Union. En fait, l'identité est comme l'alcool, un peu donne du goût à la vie, beaucoup crée un danger mortel.

2 dérapages d'identité basque

Bien que Corse, Ch. Pasqua, en tant que ministre de l'Intérieur du gouvernement Chirac, symbolise le stato-nationalisme français hostile à la pleine reconnaissance des peuples minorisés.

NOTES

(1) Bandoeng 1954. Première conférence des pays du tiers-monde ou ex-colonisés.

(2) J.J. Pauvert. Paris, 1966.

(3) Op. cit. p. 125.

(4) F. Braudel, *L'identité de la France,* Arthaud, Flammarion, 1986.

(5) Les mythes fondateurs ont présidé à la création d'Etats-Nations en Allemagne (mythes germaniques), Grèce (Missolonghi), Tchécolovaquie (manuscrit de Kralove Dvor), Russie (« dit » du Prince Igor), Turquie (Touranisme), etc, mais aussi aux Etats-Unis, dans une optique, il est vrai, toute différente.

(6) Cf. A. Yaari, *Le défi national,* 2 tomes, Anthropos 1978, 1979.

(7) H. Gobard, *L'aliénation linguistique,* Flammarion, 1976.

(8) A. Toffler, *« The Third Wave ».* William Morrow and Co. New-York, 1980.

(9) L'Ecossais Mc Pherson en inventant Ossian et ses récits mythologiques ouvrit la voie à une floraison de renaissances nationales. Cf. Note supra sur les mythes fondateurs.

(10) Les traités signés par la France ou le Royaume-Uni avec les nations conquises n'ont jamais été respectés.

(11) Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Helsinki).

(12) Recommandation 928 de l'Assemblée Parlementaire.

(13) Voir en particulier *La Traduction* Hermès III, Ed. de Minuit, Paris, 1974.

(14) A. Jacquard, *Eloge de la différence,* Seuil, Paris, 1978, p. III.

(15) Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent et nous avons déjà évoqué le caractère « réductionniste » des nations occidentales.

(16) L'ordre par fluctuations et le système social. A. Lichnerowicz et F. Perroux, *L'idée de régulation dans les sciences,* Paris, Maloine-Doin.

(17) F. Gros, E. Jacob, P. Royer, *La documentation française,* Actuels, 1977, p. 44.

(18) F. Gros, E. Jacob, P. Royer, op. cit., p. 276.

(19) Op. cit. p. 277.

(20) J. Ruffie, *De la biologie à la culture.* Flammarion, 1976, p. 568.

(21) Op. cit. p. 277.

(22) A. Jacquard, op. cit., p. 206.

(23) Denöl, 1979.

« Paotred an ognon »
gant an Tad Medar-Kapusin

Ur levr tost da 200 pajenn anezhan.

Goude ur c'hentskrid gant Naïg Rozmor e stag istor « Paotred an ognon », ar « Johnnged » gant ur pennad istor diwar-benn Rosko : brezel etre ar Roskoiz hag ar Saozon, Rosko staget ouzh Kastell-Paol, ar Rozkoiz o kemer o frankiz en eur sevel o-unan iliz « Itron Varia-Kroaz-Baz en desped d'an Eskof... Rozkoiz o kinnig eur gouent da vreudeur St-Fransez, ar Gapusined e 1622 hag unan eus ar re-man o digas gantan en eur zistrein eus ur gouent eus Bro Portugal had ognon e 1647, a zeuio da vezan hag ognon Rosko.

Ar Roskoad kentan o kemer perzh er genwerzh ognon gant Breizh-Veur 'zo Henri Olivier e 1828 ; ur bern tud a reas eveltan rag kant bloaz war lerc'h e oa bet gwerzet 9062 tonnel ognon.

Goude-se e kendalc'h al levr gant ur veaj war roudou ar « Johnnged » graet gant an Aotrou Jean Loaëc hag an tad Medar e-unan ; an droiad a stagas an 8 a viz kerzu 1955 : wardro 23 kompagnunez o deus gweladennet e Bro-Soaz, Bro-Skos ha Bro-Gembre. Distroet e Breiz e komz an tad Meder diwar-benn Chapel Santez Barba hag evel ma lavar an oberour : « Santez Barba 'zo war he diskouaz ur gwall zamm » ; Patronez ar vengleuzerien eo ha pedet e vez ivez evit diwall diouzh ar gurun, an darvoudou mor ha kement gwall-zroug'zo.

Er c'hwec'hved pennad, « Buhez kaled ar Johnniged », e kendalc'h an an oberour da skrivan deomp diwar-benn penseou ha dreist-holl diwar-benn pense an « Hilda », c'hoarvezet an 19 a viz du 1905 : 124 « Johnny » beuzet. Echu a ra al levr gant teir gwerz savet en envor an « Hilda ».

Diwar-ben Al Liamm (niverenn 241) 1987 Meurzh-Ebrel ; ur gelaouenn daouviziek eo hag ebrezhoneg penn da benn.

Komz a ra diwar-benn ar c'helenner Leon Fleuriot marvet re abred, ur « m arv trumm » c'hoarvezet d'ar 15 a viz meurzh 1987 evel ma komz deomp diwar e benn, Gwenole Ar Men a-barzh ur skrid en deus war-dro nav bajenn. Lod a lavar e laboure re Leon Fleuriot.

Goude e kaver war-dro seizh pajenn diwar-benn « Dihellou nevez a zivout an hengelteg hag an darempredou etre predeneg ha kelteg an douar-bras » ; ur studiadenn graet gand Leon Fleuriot.

Goude-se e lenner enni we varzhoneg skrivet gant Soaz an Tieg : « Goanv Treger » hag ur gontadenn plijus-kenan ha fentus ouzhpenn skrivet gand Yann Gerven : « Rein ma merc'h d'ur Stoiad ? — Biken ! »

Bez'zo ivez e-barzh ar gelaouenn « Al Liamm » ur pennad mat diwar-benn « Breizh kemeret da zanvez filmou ».

DIWAR-BENN « LE BAGAD DE LA HONTE »
Le Pen gwir nazi pe gwir broadelour gall ?

Pennad C. Guyonvarc'h e Nn 282 PV a blijo d'ar c'hallaoued, koulz da re an tu kleiz ha da re an tu dehou a ra van da bismigan ar FN« O lenn ar pennad-se e komprenfe unan aes a-walc'h n'eo bet levezonet Le Pen nemet gant kealiadurezh an Nazied. Diwar betra e c'hoarvez ar FN neuze ? Diwar vennoziou fallakr an Alamaned o c'hoin e penn pout ur Breton warlerc'hiet ! Ha gwell a-se evit brud Bro-Frans, a chom dinamm ha didamall e-kenver diflukadur ha kresk ar FN, gwir bro-wiriou-mab-den ma'z eo ! Rak ar Vretoned n'int a-benn ar fin nemet brizh-Gallaoued, damc'houezidi n'eur ket deut a-benn biskoazh d'o feursevenaat, hag aheurtet ken e kaver c'hoazh lod anezho a c'houlenn dibaouez ma vefe desket a bugale en o zrefoedach !

E kelennadurezh hag en hengoun ar vroadelourien c'hall avat, e c'hell Le Pen kavout danvez puilh da vagan e alfo dezhan hag hini e strollad, hep mont da breizhata en tu all d'ar Roen. Diskleriaduriou Le Pen a zo un tamm mat dereatoc'h zoken eget prezegennou zo, bet distaget gwechall gant un toullad politikourien hag a vez tremenet hiziv c'hoazh evel tud veur gant » republikaned vat » a Vreizh hag a Vro-c'hall. Jules Ferry (1832-1893), da skouer, pa oa ministr an trevadennou, en deus laosket e kambr ar gannaded komzou gouennelour divezh, na gredfe ket Le Pen distripan breman, ez ofisiel da nebeutan (1).

Perac'ta klask farlotin an Istor ? Gwir mab d'ar vroadelourien c'hall eo Le Pen, a c'hell bezan e penn ar FN hep bezan diskibl da Hitler (1889-1945).

Anat eo ez eus kalz Bretoned hag a zo bet diaezet gant abadenn vagad Krac'h. Arabat eo koulskoude klask mezhekaat anezho. Da gentan, abalamour ma'z eo ur c'holl amzer : mezhekaat ar Vretoned a zo ul labour peurc'hraet pell'zo breman ha bet kaset da benn gant seurezed ar skoliou kristen ha mistri skoliou ar Republik. Gwelloc'h e vefe d'am meno, diskouez doareou farsus an istor : penaos eo bet gallekaet ar Vretoned, perak he deus klasket ar stad c'hall ober brogarourien c'hall anezho, penaos eo lakaet Chirac hag e genseurted da sodin breman gant ur Breton aet da C'hall arloupet, perak ha penaos e klask tonton Makiavel tennan e vad diouzh ar farsadenn...

(1) Gwelout da skouer :

— Nationalistes et nationaux, gant H. Guillemin ;

— L'idéologie française, gant B.H. Levy ;

— Le nationalisme français-antholo-gie, gant B. Girardet.

Breman 8, ru HOCHE 35000 ROAZON
breman

SKRIDOU DIEUB

« Breman » : un dizoloadenn a-bouez

Un dra burzhudus. Setu ar pezh a sonjan diwar-benn « Breman » (8 rue Hoche, 35000 Roazon), am eus lennet evit ar wech kentan en niverenn seizh ha tri-ugent (ebrel mil nav c'hant seizh ha pevar-ugent !). Setu ur gelaouenn e brezhoneg penn da benn hag a gomz diwar-benn kudennou a-bouez eus an amzer a vreman.

Trawalc'h da souezin ur Breizhad eveldon hag en deus bet kelou eus eur « Pobl Vreizh » e brezhoneg penn da benn pa oa yaouankoc'h, hep ober ur c'houmanant d'ar mare-se siwazh, pa en harlu a Bro-C'hall o klask intent ar brezhoneg er skingomz gand un gramadeg hag an dra-se dek bloaz-zo dija.

Gwelloc'h am befe kavet hiziv an deiz koulskoude lenna « Breman » er vro vigoudenn e lec'h on ganet hag am eus bevet pell, war ar maez hag en ul lec'h e vez c'hoazh tu da gomz e brezhoneg gant tud eus ar bobl met peseurt Ankou en deus lakaet e grabanou evit dilsoblan ar maeziou betek lakaat ar beizanted a chom c'hoazh er c'heriou, da vezan evel tasmantou, kollet o yec'hed ganto en eur evan an « dour-tan » milliget se evel ma rae ar soudarded war an talbenn ? Peseurt dazont evit ar brezhoneg neuze ? Pebezh ranngalon evidon peogwir m'eus, me ivez, ranket kuitaat ar gêr, davet ur gêr vras ha ne vez ket komzet brezhoneg enni.

Va zigarezit neuze ma lavaran deoc'h eo « tenval ar bed et vro-man » memez pa lennan « Breman ». Ur stourm kalonek eo memestra, d'am zonj, embann ur gelaouenn e brezhoneg penn da benn ; ur c'halvadenn da stourm zo e-barz « Breman ». Ra pado pell c'hoazh « Breman » ha Bevet Breizh Emren ! Ha dieub.

Gant « Breman » hag ar skridou all !

A.A.C'H

MENOZIOU DIEUB

Diwar-benn ar festou-noz

Gant Mikaël Madeg

Fest-noz karaez eo bet possubl gweled ennan un dra em eus kavet interessant. Abred kenan eo bet kroget dija diwar dro nav eur bennak e oa tud o tansal.

Red eo menegi aman ur poent a gavan gwiridig hag a dalwez ar boan en em sonjal diwar e benn - Piou a naho eo ar festou noz unan euz an nebeud lehiou m'eo naturel d'ar vreizadelez beza war wel, n'eo stankig alies an niver brezonegerien, koz ha yaouank ? Piou a naho eo bet a lans, o spered a-stroll ar mod dans diardou, an engroez, a vez greet eno, ul lodenn euz ar blijadur o deus kalz tud o veza breton en devez kezio en un doare enskiant ? Mad, abaoe un nebeud bloaveziou on bet test, e Bro Leon davianna, d'un endroadur agavan glaharus ha e kav din n'eo ket unan dibardon, e heller ober traou resis a zo evid gwellaad.

Re nebeud an dud yaouank

Ano em eus c'hoant ober da genta euz niver dister kenan ar re yaouank krennarded pe yaouankizou all en oad studierien, lakom. Med dreist oll, krennarded liseidi ha skolajidi. Kalz nebeutoh ez eus anezo e proporsion, e kenver ar re a oa deg vloaz'zo. Mui pe vui e tro ar festou-noz gant ar boblans danserien a oa deuet war dro d'an ampoent - se a-wechou gant bugale ar re-man. Nebeutaet avord dre ma'z eo bet fustet lod drebet gant ar vuez skuizet gant o femdeiz aet da bledi gant traou all, kosaet ive hag enno nebeutoh a virvill dansal.

Kudenn an eur da gregi

Dao vefe klask dielfenna eta ar pez a zo koz da se. Med un abeg resis a welan me. A-nebeudou eo deuet hag e kroge ar festou-noz diwezatoh diwezata. Ar re a oa krennarded deg vloaz'zo pe ugent vloaz'zo, dre ma kosaent, ne raent van ebed evid en em gavoud tro deg eur, unneg eur...

Padal er penn kenta euz o tans eo e tro nav eur, lakom etre nav eur ha deg eur, en em gave an dud. Lod en em gave diwezatoh med dija ez ae an dans endro, e oa danserien awalh, ha plijadur. E skoaz breman e oa en em gavet hag oa ral e vefe kroget an dans araog deg eur, ha n'eo ken etre unneg eur hag hanternoz en em gave ar peb brasa eus ar « festnozerien » da vad. Me' lavar deoh eo ur emzalh danjerus kenan hag a zo gouest da vouga ar festou noz dre an daou benn. En o' fenn. Kenta hag e pad un nebeut bloaveziou eo bet ar festou noz unan euz an nebeud lehiou ma veze gwelet mesk ha mesk a bep seurt oadou tud : bugale krennarded re yaouank, tud hanter-oad (ar re-man avad n'eo ket ar re niverus) ha tud koz.

An emdroadur a lavaran a vir ouz tri euz ar pemp rummad-se da zont, d'am sonj. Dizale ne chomfe nemed.

Un dornadig ensaverien o kosaad

Ar re goz n'int ket kem boazet, ar re a ya da festou noz, pe a yae da vont da viboulad da sadorn da noz. Ha ral dezo padoud ken diusezad en ur doare dibistig, ha tro diou pe deir eur vintin da zansal. Setu ma rankont gedal unneg eur n'o devez ket ur bern plijadur. Kollet ul lodenn euz o abardaevez.

Ar grennarded hag ar re yaouank dioto ez eus na ped tra ive o vired outo da vont en o zouez un dra all a venegin bremaig, med int i kennebeud n'int ket oll na boazet (ha doue'ra viro enn em santfent forsetoh eged ne vezont dija) na troet kenan da weled o sortiadenn da sadorn evel unan diou lodenn : ur ribouladenn da genta. E tro an eur ma koumans ar festou noz eo re ziwezad evito beza prest da rei arhant an antre. Ne dalvez ket ar boan, rag tammou beh o devezo ma trofe en o fenn distrei ve ziwezad. C'hwi gav deoh eh asant an oll gerent dibismig gweled a bugale penzeg-c'havezeg vloaz o tistrei da ziou je deir eur vintin ?

Gant traou evel en oad eo en em laka da vont da festnozi kalzig euz ar re a ya atao en devez hirio eo etrezeg abadennou all en em droio ar grennarded-se. Ouspenn ma z'eus nebeutoh a festou-noz.

Ouspenn-se ez eus bet un embroadur all c'hoaz a gavan ken glaharus ha ken droch a vir ive d'am sonj ouz lod'zo dreist-ol ar vugale ar grennarded hag ar re goz da gemer ar blijadur ez ha diardou e oa ar festou noz ur poent'zobet.

Fest-noz pe bal folk ?

Beza eo en emdroadur en eus lakeet ar festou noz da vont war zivreizekaad, na mui na mez. Penaos eo en em gavet an afer ? Pa oa adlanset ar festou-noz, eo oa un nebeud dansou diazez a oa en o fenn reou ar horn bro, el lehiou ma oa beo atao e memor an dud un hen goun dansal. E leh all e oa kemeret evel diazez mod ar meneziou. N'eo ket bet pell ur rummad festnozerien o teski an dansou-se hago kroui un doare abadenn zans n'oa par ebed dezi, din da houzoud e nebleh en Europa : dansou hengouned danset gant berniadou tud a bep oad, heb lakaad evid se an dillad a goz a sikouret gant bin viajerez tredan.

C'hoant lies-seurtaad ar festou-noz a zo bet ha dre-se, ez eus eur en em lakaet da zegemer dansou all. A benn ar fin, ez eus evel-se netra nemed gant dansou Breiz-Izel un deg dans dishenvel bennak, ez klasket ez eus bet zoken rei buez endro da zansou oa aet da get koulz lavared (e bro Leon da skwer : ront Molenez, ront Landeda). Deuet ez eus avad hag e oad krog d'ober kan ha diskan galleg (sanset e « galloeg ! ») war zigarez degas er jeu dansou Vreiz Uhel, Chomom Bretoned !

Med euz an eil taolig d'egile e pe stad e oa erru an traou ? Forz digeri an nor da zansou euz leh all e oa kroget giz danjerus bras d'an menno ar « fest-noz-bal folk ». Ez personel ne blij ket din ar baliou « folk », rag n'int ket diazezet war ar memez sevenadur dans hag hini Breiz Izel. Dansou daou ha daou int kalz muioh pe dansou « figur ». Kement man n'eo ket hepken evid beza digor ar spered med evid sacha danserien ar baliou « gall » (an ano a ran me anezo).

Dao eo avad gweled ar hemm a zo etre baliou gall bro frans hag ar festou-noz pa oant en o gwell. An dud a yae d'ar baliou gall eno oa ur rumm tud kalz strisoh eged hini ar festnozerien, un tammig evel ma oa tud ar helhiou keltieg tregont pe pemp ha tregont vloaz'zo : tud a chome etrezo. O fal a oa muioh an dan eged an doare liderezh pagan a stroll a hell beza euz ar festou noz en o gwella. Hag er sevenadur dan-se ar pez a gont n'eo ket evel e Breiz Izel, e hellfe dansal ar muia posubl a dud (dansou ez awalh ha sachet e vez an danserien gant lusk al linennad, med e vefe greet ur jimnastik diez a rofe tro da zispartia an danserien vad diouz ar re dispar plas ebed er jederez diez se evid an dudigou ordinal.

Sonj'meus ar poent glaharus ma'z eus deuet enebiez e festou-noz zo diwar goust beza degemeret heulierien ar baliou gall. Kalz muioh eged ar festnozerien ez eus (ez oa) anezo ur strolladig tud bepred ar men'z re hag e oant deu et a benn e Bro Leon da vianna, da drevadenni ar festou-noz. Ken ma oant en em lakeet da boueza d'o divreizekaad. Ur weeh e Plougerne e oa savet cheu gant heulierien ar baliou gall ablamour e pade re bell ar ront pagan ! Dans hengourel ar barrez ! Memestra a doa kavet tud da respont anezo.

Amzer ar strolladou braz trouzus

Da vad e rae e reuz ive un emdroadur all hini ar strolladou braz trouzus. Diaouled ar Menez, Bleizi Ruz, Sonerien du. Ar re-man dreist oll, ouspenn kas war-raog (diouz o fenn o unan) liezseurtaat an dans oa krog, inouet emichans oh ober ar memestra bep sadorn, da ober a bep seurt ouroulerez hag ardou leurenn. Trei a raent ebatou ar fest-noz, eleh n'ema kreiz ar blijadur e touez am dans d'un abadenn-arvest kement ha da unan zans. D'o heul e oa deuet ive un emdroadur all. N'ei ket d'ur fest-noz ez ae festnozerien'zo (na pa vefe unan braz, ne vez ket gwellet ken ar ger-man !) med d'ur festnoz gant « Sonerien Du » pe d'unan all gant « Bleizi Ruz ». Groupied kwa. (...).

Petra'lavaran a benn ar fin ? Dao eo d'ar festou-noz klask tigoud ur hempouez etre meur a rumm tuden ul lezel lod a gostez. Dao eo dezo ive derhel da veza unan euz uhel lehiou ar vreizadelez, n'eo ket mont da savetei dansou euz leroiou all. Un emdroadur marvus emvougus eo an hini a zo bet. Spered ar fest noz an hini a gont al liderez a stroll a skriven bremaig diwar he fenn hag n'eus ket par dezi hag a ra vad deom ouspenn-se. Penaos ? Peseurt reolennou a ginnigan, e kenkas, pefe ket divinet c'hoaz ?

Mikaël Madeg

AU-DELA D'UN FAIT DIVERS...

Vérité pour La Jonque !

40 pêcheurs disparus en mer les 5 premiers mois de 1987. Ces dernières années, plusieurs naufrages restés inexpliqués ou insuffisamment expliqués. Une fois de plus, l'actualité porte au premier plan les problèmes de la sécurité en mer. Et pour mieux les approcher, la connaissance de la vérité est évidemment une composante essentielle. Or, à la suite du naufrage à la mi-mai du chalutier concarnois La Jonque, des familles ont entrepris une démarche inédite, non seulement en portant plainte contre X mais en ajoutant des plaintes contre le ministère de la Mer espagnol, Conquet radio, les PTT, le Cross Etel, les Affaires maritimes et la Marine nationale. Cette plainte, qui s'appuie à l'origine sur des informations contradictoires fournies lors des opérations de recherche, s'est depuis orientée nettement vers la Marine nationale, comme en témoigne cette déclaration, le 8 juin, d'Yvon et François Quéroué, 2 des plaignants qui annoncent que « la famille maintient sa plainte pour homicide involontaire qui se transforme en plainte pour homicide volontaire si la cause du naufrage de La Jonque s'avère être un sous-marin de la Marine nationale ».

Le 8 mai, La Jonque appareille de Concarneau, en même temps qu'un bateau plus petit : le Soizic. La Jonque est un chalutier de 16,50 m, bleu et blanc. A bord, 5 hommes, Laurent Quéroué, patron, et son père Robert ; 3 jeunes matelots : Yves Le Du, Stéphane Landrein, Bruno Grassi. Laurent et Robert Quéroué sont l'un et l'autre lieutenants de pêche, ils ont été reçus 1er et 2e dans la même promotion. La Jonque est prévue à la vente pour le 20 mai. Jusqu'au 13 mai, le bateau se signalera régulièrement en pêche. Il est équipé des systèmes de communication VHF (communications officielles), BLU (interne à la profession et permettant des communications entre l'ensemble des bateaux sur zone) et CB (utilisé également de façon interne, mais entre bateaux « amis »).

Le jeudi 14 mai

Le jeudi 14 mai, Radio Conquet étant en grève, il n'y a pas de vacation radio. Mais le vendredi 15, La Jonque ne se signale pas aux vacations et le 16, le Cross Corsen est alerté. Informé sur les bateaux qui le 13 mai se trouvaient en pêche avec La Jonque : le Nemo, le Regis Laetitia, le Drinnick, le Cross Corsen lance les recherches près d'Ouessant. Ce samedi, Yvon Quéroué, frère de Robert, téléphone toutes les heures, jusqu'à 23 heures, les avions ne pouvant plus alors poursuivre les recherches : ils ont patrouillé près d'Ouessant, mais n'ont rien vu.

Yvon Quéroué se rend alors au port, il y voit à quai le Soizic dont le patron est son cousin Pierre Jacques Le Bourhis. Du Soizic à La Jonque, on entretient de bonnes relations et on se communique volontiers des informations sur les zones où il y a du poisson. Il ne peut cependant trouver P.J. Le Bourhis. Mais dans la nuit rentrent successivement le Nemo, à 1 h du matin, et le Regis Laetitia, c'est-à-dire deux des bateaux signalés sur la zone de La Jonque, le mercredi. Ces deux bateaux, personne des Affaires maritimes ne les attend. Des patrons de ces bateaux, Yvon Quéroué va recueillir des informations essentielles :

1. Le patron du Nemo a eu une communication avec La Jonque, le jeudi 14, à 2 h 45 du matin : « J'ai un petit problème d'évacuation d'eau, j'ai colmaté, c'est pas grave... J'ai mon filet de chalut sur le pont, il s'est embrouillé, on est en train de le défaire ». Par conséquent, à ce moment, La Jonque n'est pas en pêche.

2. A 6 h 30, ce dimanche 17 mai, le patron du Regis Laetitia informe Yvon Quéroué qu'il a eu une communication avec Robert, le 14, à 4 h du matin. Il lui a confirmé que tout allait bien ; le filet était toujours sur le pont, il n'était pas en pêche ; il a dit : « Je fais route ». Le Regis Laetitia a suivi La Jonque au radar jusqu'à 4 h 30.

De cela, les Affaires maritimes ne seront au courant que le 25 mai suite au dépôt de plainte.

Ce même dimanche, à 13 h, P.J. Le Bourhis, qui vient d'apprendre qu'on recherche La Jonque, téléphone à Yvon Quéroué et lui apprend qu'il a eu une communication, le jeudi 14, à 9 h 30 du matin : « J'étais dans le suroît de Penmarch. Il y avait autour de moi trois bateaux espagnols. La Jonque m'a demandé si ça pêchait. J'ai dit oui. La Jonque venait ».

Voilà donc retracé le trajet de La Jonque le jeudi 14 au matin. Ce sont les dernières nouvelles connues.

Le dimanche 17 mai

A partir de ce moment, dimanche 17 mai, 13 h, compte tenu du changement de zone dont P.J. Le Bourhis donne l'indication, c'est le Cross Etel qui prend le relais du Cross Corsen. Le Cross Etel est informé à 15 h 10 de la position du Soizic au moment de la communication. Il fait descendre les avions sur cette nouvelle zone.

A 17 h, le Cross Etel annonce : « Point positif », l'avion vient d'apercevoir un dinghy avec 2 survivants à bord qui font signe. Il y a beaucoup de débris sur l'eau et ils aperçoivent une coque sous l'eau. Veuillez me donner la couleur du bateau.

— Bleu et blanc.

—Ça confirme. On envoie un Bréguet Atlantic pour larguer un canot de survie ».

A 17 h 30, nouvelle information : « Sans doute fatigués, ils n'ont pas pu rattraper le radeau de survie. Nous leur envoyons un hélicoptère pour les hélitreuiller, veuillez rappeler ».

A 18 h, rappel au Cross Etel. L'officier de quart a changé, ce qui se produira désormais chaque heure. « C'est une méprise. Ils se sont trompés ».

Sur cette information, qui marque, en effet, un revirement complet en l'espace d'une heure, Yvon Quéroué porte ce jugement : « Information vraie démentie dans la soirée ».

D'autres faits corroborent ce retournement de la situation.

Ainsi, Léon Guichaoua, patron du guilviniste Liou an Amzer, était en pêche à 15 h 45, lorsqu'un Bréguet Atlantic l'a survolé et est entré en communication avec lui, lui signalant qu'il y avait à récupérer un dinghy avec 2 naufragés, qu'il lui montrait la direction à suivre. Il relève son filet et fait route. 3/4 d'heure plus tard, il arrive sur les lieux présumés du naufrage et voit à la jumelle un Super-Frelon à bord duquel montent des hommes-grenouilles. Ils remontent quelque chose vers l'hélicoptère, mais L. Guichaoua ne peut confirmer s'il s'agit bien d'une combinaison de survie ; autre suprise, ce n'est pas un dinghy qu'il découvre mais 2, l'un de 6 places, l'autre 26. De l'avion, on lui dit de ne pas s'occuper du grand dinghy, mais seulement du petit. Le Super Frelon s'en va. L. Guichaoua récupère les deux dinghies. Dans le petit, il trouve, désarrimé, un cylindre d'1 m sur 30 cm environ contenant des boîtes d'eau. Quant au grand dinghy, il est absolument vide. Nous y reviendrons ; ils ont été entreposés quelques jours dans la cour des Affaires maritimes au Guilvinec, mais l'huissier requis par les familles n'a pu les voir, puisqu'il ne peut constater sur le domaine de la Marine nationale.

Ainsi aussi, dès 16 h 30, à Concarneau, on mentionnait le repérage d'un dinghy. C'est ce jour-là le 50e anniversaire du Centre Nautique des Glénans. M. Guellec, secrétaire d'Etat à la Mer, Le Pensec, ancien ministre de la Mer ; Le Bris, maire de Concarneau, assistent aux cérémonies aux Glénans ; la nouvelle leur est annoncée à leur retour, à 17 h, par M. Tricot, administrateur des Affaires maritimes. Voici maintenant le témoignage écrit de J.C. Guillou, premier adjoint au maire de Concarneau, daté du 16 juin 1987 :

« Lors de la réunion du bureau municipal du 18 mai que je présidais, je suis intervenu en début de séance pour excuser le maire et quelques adjoints.

« J'ai dit alors que le maire avait retardé son départ pour Rennes dans l'éventualité d'une visite de sympathie aux familles des marins recherchés, cette visite ayant été reportée, il avait quitté notre cité pour le Conseil régional en milieu de journée ». On sait dans les ports ce que la visite conjointe du maire et de l'administrateur des Affaires maritimes signifie ; on sait que cette visite est différée tant qu'on n'a pas de certitude et, en tout état de cause, en cas de disparition, qu'elle n'a pas lieu avant la date prévue pour le bateau à la vente. Or, C. Stéphan, autre adjoint au maire de Concarneau, affirme, tirant sa source de ce même bureau municipal, que l'administrateur avait contacté le maire pour cette visite dès le dimanche 17 au soir.

Ainsi encore, dans l'après-midi du 17, l'épouse de Robert Quéroué a contacté par téléphone M. Nourry, qui commande la base des sous-marins de Lorient. En 1974, Robert Quéroué a déjà été naufragé ; il a alors été sauvé dans le Golfe de Gascogne par un bateau de la Marine nationale, le Triton, que commandait à l'époque M. Nourry. Depuis, entre les deux hommes, se sont nouées de solides relations d'amitié. Informé, M. Nourry déclare : « Je fais tout pour qu'ils soient ramenés le plus rapidement possible ». A 21 h, Yvon Quéroué appelle ; réponse au téléphone de M. Nourry, informé que M. Quéroué l'appelait : « C'est toi Robert ? Ça y est, ils t'ont repêché ? ». Devant la stupéfaction de son interlocuteur qui reste sur l'information qui lui a été donnée à 18 h, celle d'une méprise, M. Nourry promet de se renseigner et de rappeler, ce qui ne s'est pas fait. Le 29 mai, à la veille d'une cérémonie à la mémoire des disparus, Mme Nourry appellera Mme Quéroué pour lui demander si son mari doit venir un uniforme ou en civil, c'est-à-dire en officiel ou en ami ; il viendra en ami.

Dans les jours qui suivent, les recherches continuent, menées par l'aéronavale, par le Sterne, de plus en plus au sud par les douanes, par la marine espagnole, mais on ne trouvera aucune trace de La Jonque.

L'obscurité

Pour les familles, dans ce revirement de l'information, quelque chose ne colle pas. Comment, à une heure d'intervalle, a-t-on pu dire que des hommes rompus à l'observation se sont trompés en annonçant avoir vu un dinghy avec deux survivants à bord ? A François Quéroué qui s'en inquiète le lundi 18, il est répondu qu'il a eu confusion entre un radeau de survie et une combinaison de survie, voire une bouée, qu'il est difficile d'un avion qui passe à 300 km/h à 30 m d'altitude d'établir avec précision la distinction. Or, il existe une photo couleur, que j'ai vue, prise lors d'une reconstitution faite le 10 juin, dans des conditions proches de celle de la période 14/17 mai, c'est-à-dire par bonne visibilité et temps calme, à 300 m cette fois, photo authentifiée par M° Rabadeux, huissier à Concarneau : on y distingue, de façon parfaitement nette, un petit dinghy à capot orange avec 2 hommes à bord qui font signe, d'une combinaison de sauvetage de couleur orange et d'une bouée orange.

Du Cross Etel on demande à F. Quéroué de se renseigner sur la marque et la couleur des combinaisons de survie dont était équipée La Jonque. Il en a, en effet, été repêché une, orange, de marque Sweet Sullivan (est-ce cela que L. Guichaoua a vu les hommes-grenouilles remonter à bord du Super-Frelon ?) ; or, cette marque n'est pas homologuée en France. Les bateaux de pêche en France sont équipés soit de combinaisons Rigollet, de couleur noire ou bleue, soit d'Hellyhandsen, de couleur orange. Ce sont 5 combinaisons de cette dernière marque qui étaient embarquées à bord de La Jonque. F. Quéroué considère qu'en fournissant cette information il a permis d'étayer, fausse combinaison à l'appui, la thèse de la confusion.

C'est le 2 juin, à l'issue d'une réunion du Haut Etat Major, que la Marine donne sa version officielle, par la voix du commandant Latourrette, porte-parole, au nom du VAE Corbier, muté depuis dans les mers australes, mais à l'époque préfet maritime. Pensant apercevoir un dinghy ou quelque chose qui lui ressemble (on est loin d'un dinghy avec 2 hommes à bord, de débris nombreux sur l'eau ; quant à la coque que l'on distingue sous l'eau, aucune explication...) un Nord 262 fait appel à un Bréguet Atlantic pour larguer une chaîne SARL (soit un dinghy, un filin de 200 m terminé par un flotteur, permettant en dérivant à un homme de s'y accrocher) ; une première chaîne a été lancée, trop loin ; une autre, correctement ; les occupants des avions ont pu voir le fil se tendre, en conclure que quelqu'un s'y était accroché, puis le fil détendu, et en conclure que, en raison de la fatigue, le naufragé l'avait lâché. L'hélicoptère dépêché sur place a découvert une combinaison de survie vide, sans lien avec le naufrage, et qui, en se prenant dans le filin, a pu momentanément le tendre : coïncidence, comme le sera la découverte d'un poste de télévision au sujet duquel le bruit courra qu'il pouvait appartenir à La Jonque et dont la famille Quéroué, en s'arrangeant pour être présente au retour du bateau inventeur, constatera qu'il ne correspond ni par la taille, ni par la marque, à celui qui était à bord. Pour la Marine, il n'y a aucune trace du naufrage et il n'y a donc pas d'indice, ni sur les circonstances, ni sur le lieu.

Ceci appelle des questions ; entre autres, en plus des contradictions soulevées plus haut : Pourquoi jeter un dinghy à quelqu'un qui se trouve sur un dinghy ? A moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble ? ; mais alors peut-on voir un fil se tendre et se détendre et ne pas reconnaître un dinghy d'un quelconque objet orange ? ; puisqu'effectivement 2 dinghies ont été retrouvés, pourquoi l'un d'entre eux contenait-il un cyclindre désarrimé ? Selon le pilote du Bréguet, ce désarrimage n'est pas surprenant, vu le mode de fixation par boutons-pressions. Mais l'autre, celui de 26 places, comment expliquer qu'il soit vide de tout équipement ? Comment expliquer la présence d'hommes-grenouilles autour de 2 dinghies vides d'occupants, comment le départ du Super Frelon, avec ces hommes-grenouilles, à l'approche d'un bateau de pêche, comment expliquer que l'on demande au patron de ce bateau de ne s'occuper que d'un dinghy ? A quoi servait le grand ? ; si l'on ne connaît ni le lieu ni les circonstances du naufrage, comment expliquer cette phrase du CV d'Hautuille, porte-parole du SIRPA, ministère de la Défense, le 13 juin, à 20 h 20, à Antenne 2 : « Il n'y avait pas à ce moment-là et à cet endroit-là de sous-marin de la Marine nationale ? ».

Puisque voici avancée l'hypothèse d'un sous-marin, avant de passer aux autres, encore quelques questions : Pourquoi ce coup

Novembre 1986 : « La Jonque » (à quai), nouveau propriétaire Laurent Quéroué. 1re équipage de « La Jonque », 1re marée dont 3 disparus en mer en mai 1987. De gauche à droite sur la photo : *le 3e, Laurent Quéroué, fils, 23 ans, plus jeune patron de pêche de France ; le 4e, Yves Le Dû, bosco, 38 ans ; le 6e à droite, Robert Quéroué père, 49 ans, chef mécanicien (derrière l'équipage « La Jonque » cul au quai).*

de téléphone, le samedi 23 mai, à au moins une des familles, des Affaires maritimes de Concarneau, pour demander une description des vêtements, sous-vêtements, signes particuliers, dentition ; pourquoi l'une au moins des familles n'a-t-elle pas reçu de demande analogue ? ; pourquoi, au moment du dépôt de plainte, ces avertissements aux familles pour les informer que la plainte retardait d'autant le versement d'indemnités ? ; que signifie cette phrase du Procureur de la République à l'avocat d'une des familles : « Vous savez, Maître, on m'a dit que les pilotes qui étaient sur les Bréguet ce jour-là étaient des novices ? » ; qui est ce « on » malveillant, quand chacun s'accorde à reconnaître la compétence et la ténacité de ceux qui participent aux opérations de sauvetage ?

Les hypothèses

Devant cette disparition qui laisse tant de traces le dimanche après-midi et si peu le lundi matin, nombreux sont ceux qui demandent aujourd'hui que des recherches sérieuses soient menées. Et on reparle du Gaylord, perdu dans les mêmes parages et à propos duquel les familles viennent de porter plainte contre X pour avoir accès au dossier, comme celles du Cité d'Aleth dont le naufrage avait donné lieu à des informations contradictoires. On reparle aussi du Freddy Luc disparu, comme La Jonque, sans laisser la moindre trace.

Diverses hypothèses ont été avancées.

Tout d'abord la croche, le chalut accroché par un câble, une épave, entraînant le bateau vers le fond. Mais La Jonque était équipée d'un dispositif anti-croche dont le bon fonctionnement a été éprouvé lors d'un précédent incident il y a trois mois et est confirmé par l'ancien patron qui précise en outre que le Bombard avait un dispositif automatique de largage.

Autre hypothèse, celle de l'abordage par un cargo. Les passages des cargos à la pointe de Bretagne étant régulièrement signalés, une enquête soigneusement diligentée devrait permettre de faire la lumière sur cette question.

Il en va de même à propos de l'abordage par un chalutier basque. Il y a eu plusieurs incidents entre Basques et Concarnois dans la période précédant le naufrage. P.J. Le Bourhis en avait noté 3 autour de lui et a pu signaler précisément l'un d'entre eux (nom, port d'immatriculation). Là encore, l'enquête est réalisable. Est-elle réalisée ? En outre, dans cette hypothèse, l'absence de débris, de la moindre flaque d'huile, est assez peu crédible.

Une explosion à bord ? Il y avait bien deux bouteilles de gaz à la passerelle. Peut-on imaginer qu'elles provoqueraient la disparition totale du bateau. Quant à une avarie plus grave, elle ne peut de tout évidence passer inaperçue.

La dernière hypothèse avancée met en cause un sous-marin. Coque invérifiable. La Marine nationale dément, non sans un certain cynisme : lisons la suite de la déclaration à A2 du CV d'Hautuille :

« Je crois que c'est assez invraisemblable : les familles accusent facilement les sous-marins. Les sous-marins sont en mer parce que c'est leur métier et si les sous-marins ne s'entraînent plus, il faut les laisser à quai, puis les supprimer. Cette affaire de sous-marin ayant éperonné un chalutier est tout à fait fantaisiste ».

Pétition *(à découper ou à recopier)*

Nous, soussignés, soutenons les familles de « La Jonque » de Concarneau, pour savoir la vérité sur le naufrage.

Nom	Prénom	Profession et commune	Signature

A retourner au journal

En deux phrases consécutives on affirme l'invraisemblance de l'accident et on en reconnaît la possibilité ! De plus la précision « éperonné » est troublante, puisque l'hypothèse avancée était celle d'une prise dans le chalut.

Vérité. Sécurité

Au moment de conclure, il nous faut poser la question : cet article aurait-il dû s'intituler « Les deux naufrages de La Jonque ? ».

La pétition ci-jointe a été signée, en moins d'un mois, par plus de 2.000 personnes dans la région de Concarneau. Ceci montre assez que la volonté de savoir la vérité est largement partagée. Il faut poursuivre et élargir cette exigence. Nous demandons aux lecteurs du « Peuple Breton » de signer, faire signer, reproduire cette pétition et de la retourner au journal.

L'accident de mer n'est plus une fatalité. Par la lutte syndicale, par la prise de conscience commune, des améliorations considérables ont été obtenues ces dernières années. En même temps, le taux des accidents non expliqués augmente. Ceci montre que désormais, les progrès qui restent à faire dans le domaine de la sécurité sont pour une bonne part liés à la connaissance des causes des accidents. Cette connaissance permettrait d'affiner les règles de la circulation maritime, d'améliorer les conditions de surveillance ; en écrivant ceci, nous ne méconnaissons pas les contraintes qui peuvent en découler pour les travailleurs de la mer eux-mêmes. Sans doute ces recherches sont-elles coûteuses, mais, si comme on le dit, la sécurité n'a pas de prix, est-ce aux marins et à leurs proches de payer le prix de la sécurité ?

Or, c'est un peu ce qui se passe. A l'heure où l'on ramène du Titanic des images de haute qualité, les familles du Gaylord et du Cité d'Aleth estiment que la recherche sur les accidents ne bénéficie pas d'efforts comparables. Il faut pour le moins que des recherches soient entreprises sur les lieux présumés du naufrage de La Jonque.

L'utilité de la présence à bord de balises de détresse apparaît aussi nettement. Dans le cas présent, une balise eût permis, en connaissant d'emblée la zone du sinistre, de gagner au moins un jour dans les recherches.

Accessoirement, il serait sans doute impossible de soupçonner un quelconque montage. Ambroise Guellec a organisé le lundi 15 juin un sauvetage-spectacle dans lequel 5 (tiens !) commandos de marine tenaient le rôle des naufragés. Le secrétariat d'Etat à la Mer a conclu à la nécessité de balises de détresse. Malheureusement il ne se prononce pas sur leur système de financement. Certes, pour un gros chalutier, c'est un investissement qui représente peu sur le total ; certes, pour un navire neuf, c'est un équipement qui peut être subventionné. Mais la généralisation de cet équipement ne sera envisageable que s'il fait l'objet d'une aide à ceux pour qui il représente une part importante d'investissement ; et il se trouve que ce sont des bateaux d'occasion, de petite taille : les plus vulnérables.

Nous insisterons enfin sur deux points que nous avons évoqués au cours des années. Pour éviter toute interférence fâcheuse, il apparaît indispensable de démilitariser les Affaires maritimes, administration civile dirigée par des militaires. De la même façon, et sans mettre en cause la compétence des équipages, il est logique que la surveillance et la sécurité en mer soient assurées par un personnel civil.

P.G.

Les chiffres du « déclin »

(Ouest-France. 27.07)

par Jean Boissonnat

L'espoir fait voter

En mai, dis ce qu'il te plait. C'est, semble-t-il, la devise du R.P.R. qui a déclaré, lors de son récent congrès, que la France serait en 1992 la première puissance économique de la Communauté Economique Européenne. Chirac, en visite à Nantes quelques jours plus tôt, avait dit la même chose.

Si nous regardons la situation passée et présente, nous sommes en droit de nous demander par quel tour de force Chirac pourrait atteindre son but.

Cela fait bien quarante ans que la France ne cesse de réévaluer. Ainsi, régulièrement, à chaque dévaluation, la France fait payer son déficit des paiements par ses créanciers. Dans cinq ans cela sera fini, nous promet-on. Ce sont les agriculteurs bretons qui vont être contents, eux qui paient des montants compensatoires monétaires à chaque dévaluation ! Peut-être qu'à partir de 1992 ils encaisseront des M.C.M. !!

En attendant, ces mêmes agriculteurs paient cher la politique agricole actuelle puisque certains, acculés à la faillite, ne peuvent même plus acquitter leur cotisation maladie. Dans un rapport annuel, la Chambre d'Agriculture du Morbihan déclare : *« Jusqu'en 1990, on connaîtra une période de départ extrêmement forte, encore inconnue jusqu'à maintenant »*. Et pourtant, déjà, 900 paysans abandonnent la terre chaque année depuis 1985 dans le Morbihan, tandis que 340 s'installent. Ainsi près de deux fermes se vident par jour ouvrable.

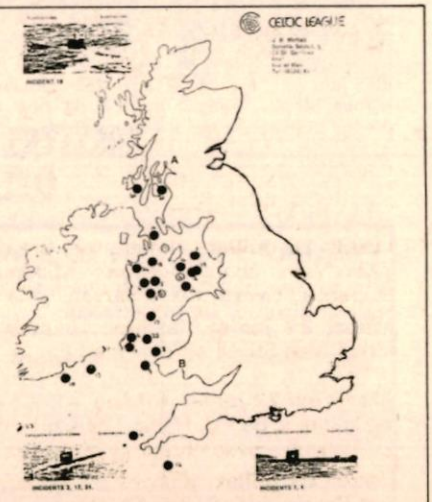

Accidents provoqués par des sous-marins de l'OTAN (source Ligue Celtique-AVEN).

Pour ceux d'entre eux qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite et qui voudraient quitter l'agriculture tant le revenu est faible et l'avenir bouché, il n'y a, le plus souvent, que la perspective du chômage ou de l'émigration car il n'y a pas en faveur de la Bretagne, et il n'y en a jamais eu, de politique d'aménagement du territoire qui permettrait une reconversion des actifs de l'agriculture.

Chirac a déjà promis d'améliorer la situation économique et sociale. Rappelez-vous qu'en 1985, pour reprendre le pouvoir, il proclamait les bienfaits de la politique libérale qu'il convenait de mener. L'une des premières mesures à prendre consistait à supprimer l'autorisation préalable de licenciement. Cela permettrait de créer rapidement 400.000 emplois. Et le patronat confirmait. Aujourd'hui nous sommes plus près des 400.000 licenciements supplémentaires !! Et d'après l'INSEE, la montée du chômage va se poursuivre au cours des prochains mois. Que sera la situation des autres pays européens qui seront devenus économiquement plus faibles que la France ?

Chirac a du pain sur la planche car, selon les critères retenus dans la CEE (sont considérés comme pauvres les individus dont les revenus sont inférieurs à 50 % du revenu moyen par habitant dans leur pays), il y a 23 % de pauvres en Irlande, 21,8 % en Italie, 15 % en France, 14,6 % au Luxembourg, 13 % au Danemark, 6,6 % en R.F.A. et Belgique, 6,3 % en Grande-Bretagne et 5 % aux Pays-Bas.

Devant l'ampleur de la tâche à accomplir, nous ne pouvons qu'adresser à Chirac nos encouragements et nos vœux les plus sincères de réussite, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une campagne d'intoxication. C'est bien connu, l'espoir fait vivre et, dans les circonstances moroses actuelles, cela fait du bien d'apprendre qu'on sera les meilleurs dans cinq ans. En réalité, Chirac, qui sait que l'espoir fait voter, vient de lancer le thème du R.P.R. des prochaines élections présidentielles et législatives. Il fait des promesses pour garder le pouvoir après en avoir fait pour le prendre.

Les Bretons ne doivent pas être dupes et comprendre que leur avenir ne sera pas brillant tant qu'ils ne parviendront pas à réussir un grand parti politique capable d'influer sur les décisions qui les concernent.

A.L.

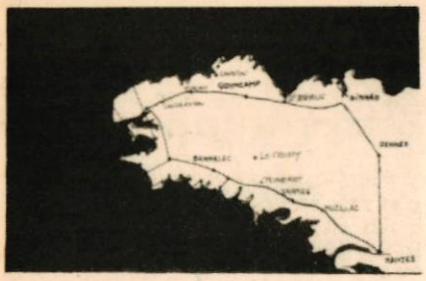

Les principales fêtes de l'été (1)

JUILLET :

3/5, Le Croisty (56), Festival celtique Ar Vro Pourleth (8).
12, Paimpol (22), X[e] fête des Terres Neuvas et Islandais (8).
12, Pont-L'Abbé (29), fête des brodeuses (15).
12, Landerneau (29), festival Kan al loar (8).
18/19, Plozévet (29), festival international de folklore (13).
18/19, Muzillac (56), 14[e] fête folklorique de Pen-Mur (7).
18/19, Fouesnant (29), fête des pommiers (8).
17/20, Saint-Malo (35), fête du Clos Poulet (12).
19, Lannion (22), fête folklorique des Elfes (4).
20/26, Quimper (29), festival de Cornouaille (65), 140 spectacles et animations, 3.500 artistes, chanteurs, danseurs et musiciens.

AOUT :

2, Pont-Aven (29), fête des fleurs d'ajoncs (12).
2, Plunéret (56), noce bretonne (5).
8, Riec-sur-Belon, soirée folklorique de l'Aven (4), ferme de Lijou Trébellec.
8, Douarnenez-Tréboul (29), soirée à partir de 19 h, son, lumière et danses (7).
9, Saint-Briac/Mer (35), fête des mouettes (15).
9, Beuzec-Cap-Sizun (29), fête des bruyères (8).
8/9, Lorient (56), championnat national des bagadou (65).
7/16, Lorient (56), festival interceltique, 150 manifestations, 3.500 sonneurs et danseurs, 1.000 artistes des pays celtes, 8 pipe-bands, 50 groupes folk.
14, Morlaix (29), soirée folklorique aux Jacobins (4).
15, Plomodiern (29), festival folklorique du Menez-Hom (13).
15, Bannalec (29), festival folklorique des genêts d'or (6).
15, Port-Manech (29), fête de l'Aven (8).
13/16, Guingamp (22), festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup, championnat de Bretagne de danses (25).
14/16, Vannes (56), fête d'Arvor (7), animations et jeux bretons.
16, Perros-Guirec (22), fête des hortensias en soirée (5).
20/23, Concarneau (29), fête des filets bleus (40), défilé, animations, expositions.
21/32, La Baule (44), pardon de La Baule, 40[e] anniversaire (15).

(1) entre parenthèses, le nombre de groupes engagés.

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

VENDREDI 7 AOÛT : Cotriade monstre au port de pêche ; café-théâtre, Serge Cabon ; Pub.

SAMEDI 8 AOÛT : Championnat national des Bagadou ; nuit du folk irlandais ; Fiddles des Highlands ; Dan ar Bras, Fairport Convention ; grande nuit des cornemuses ; grande poissonnade ; café-théâtre, Comte Rezanov/ Clovis Cayou ; Pub.

DIMANCHE 9 AOÛT : Grande parade des Nations Celtes (3.000 participants) ; festival des danses de Bretagne ; triomphe des sonneurs ; 8[e] trophée Macallan pour solistes de cornemuse ; 2[e] trophée Macallan des Gaïtas ; Tri Yann ; mille ans d'histoire de la harpe ; fest-noz vraz ; café-théâtre, « Sans dessous-dessus »/« Le Fétichiste » ; Kornog au Pub.

LUNDI 10 AOÛT : Ouverture du festival du film celtique ; trophée Guinness de batterie ; « Le calendrier gaulois » de Roland Becker (création) ; L'Archétype ; prestige des cornemuses ; Sonerien Du au Pub.

MARDI 11 AOÛT : Journée de la BD et des dessinateurs ; Louis Capart, Gilles Servat et Roger Gicquel « Après l'Olympia » ; nuit du Québec ; cornemuses d'Ecosse ; chœurs gallois ; Tammles au Pub.

MERCREDI 12 AOÛT : Journée des écrivains ; « Le peuple de la nuit », oratoire de James Moreau sur un livret de Pierre-Jakez Hélias (création) ; soirée des Espoirs ; triomphe des Pipe-Bands ; café-théâtre, René Mario Palacios/Le Petit Lait ; Gwenva au Pub.

JEUDI 13 AOÛT : Paolo Conte ; folk celtique d'ailleurs ; café-théâtre, Marie Bontemps/Les Citrons Verts ; Diaouled Ar Menez au Pub.

Le comité se réserve le droit de modifier ce programme

VENDREDI 14 AOÛT : Grande nuit du festival ; nuit du folk écossais ; cornemuses d'Irlande ; café-théâtre, Gilles Le Tennier/Le Trio Ferrugineux ; Storvan au Pub.

SAMEDI 15 AOÛT : Concours de darts ; « Vous avez dit Celtes ? », Yvon Etienne et Lucien Gourong ; grande nuit de la Galice et des Asturies ; grande nuit du port de pêche ; café-théâtre : Locomotive.

DIMANCHE 16 AOÛT : Défilé des musiques et des athlètes ; journée des sports celtes ; danse du monde celte ; pleins feux sur le folk : Gwerz, Steeleye Span ; L'Echo des Luths au pub.

8, 9, 10 AOÛT, exposition de minéraux.

10 au 14 AOÛT, salon du livre celtique.

13 et 14 AOÛT, rencontre des archers des Pays Celtes.

14, 15, 16 AOÛT, concours hippique international.

14, 15, 16 AOÛT, tournoi international de luttes celtiques.

PENDANT TOUT LE FESTIVAL

XII[e] salon art et artisanat des Pays Celtes ; Exposition de lutherie ; Exposition du costume breton ; Université populaire bretonne d'été ; Concours gastronomique ; Initiation à la danse bretonne et des Pays Celtes ; Atelier de broderie et de perlage ; Initiation aux recettes estivales du poisson ; Le poisson est inconnu ; Comment mieux le reconnaître ? ; Village Celte.

FESTIVAL DE CORNOUAILLE QUIMPER – 1987

Lundi 20 juillet, théâtre en breton, « Ker Ys » ; chorale galloise « Sirenian Singers » ; Gwerz, Gilles Servat.

Mardi 21 juillet, fest-noz ; jeux bretons ; Alan Stivell en concert.

Mercredi 22 juillet, théâtre, « Les fous de la mer », de P.J. Hélias ; concert « Jef Le Penven » avec chœur et orchestre.

Jeudi 23 juillet, poésies de Bretagne par Chanig ar Gall ; Les Chieftains.

Vendredi 24 juillet, nocturne au Vieux Quimper.

Samedi 25 juillet, concours, conCerts, danses, animations ; grand ballet international.

Dimanche 26 juillet, « La Bretagne en fête » ; défilés, musique, danse, spectacles.

Prix des places, de **20** à **80 F** ; réductions pour groupes ; nombreux concerts et animations gratuits.

Renseignements, festival de Cornouaille, BP 77, 29103 Quimper Cedex, tél. 98.55.53.53 et à partir du 1[er] juillet, place de la Résistance, tél. 98.90.09.33.

L'été en Bretagne : beaucoup de fêtes folkloriques ont évolué positivement : elles ne sont plus des parades figées et un peu passéistes de la Bretagne d'autrefois. Elles sont des lieux de création et d'évolution d'une culture vivante. En voici un échantillon sélectionné, avec les temps forts de Quimper en juillet ; de Lorient en août. Lorient, malgré les difficultés financières, reste le plus grand festival de culture populaire de l'hexagone. A noter la formule « jeunes », 350 F pour tout le festival, y compris l'emplacement de camping. Aux Bretons et aux visiteurs d'apprendre à juger, à savourer, à critiquer ce qu'ils voient. Il y a encore de mauvaises fêtes. Mais il en apparaît de nouvelles, encore peu connues, souvent plus conviviales que les grandes.

Exposition SERUSIER à Morlaix

Du 3 juillet au 5 octobre, le musée des Jacobins à Morlaix présente une exposition de 70 œuvres, consacrée au peintre Paul Sérusier. Ce peintre, qui séjourna avec Gauguin à Pont-Aven, fut le théoricien de cette école. Son œuvre fut marquée par la Bretagne. il est mort à Morlaix il y a 60 ans.

15-22 JUILLET : 1er festival du pays de Bécherel

(contact : le gd 8, 9 bis av. Janvier Rennes)

Cabaret chaque jour. Les 16 et 17 juillet, au château de Montmuran, spectacle musical de cape et d'épée adapté du roman de Paul Féval « Le chevalier de Keramour » (musique : Melaine Favennec) et interprété par 24 comédiens. Une première !

18 juillet, à 22 h, promenade-spectacle dans le parc du château de la Chalotais. Programme détaillé sur demande.

CINEMA DOUARNENEZ

« Les peuples de l'Arctique »

28 août-6 septembre

Le 10e festival des minorités nationales s'étend désormais sur 10 jours et présente cette fois les « peuples de l'arctique ». Films et vidéos sur les peuples du grand Nord, films et vidéos sur le peuple breton aussi. Des dizaines de films peu connus, peu diffusés par les grands médias, seront visibles. Des expositions complémentaires permettront de découvrir des photos réalisées dans l'Arctique canadien entre 1910 et 1925.

Du 31 août au 2 septembre, un colloque d'experts et d'acteurs sur les cultures minorisées, une exposition consacrée au kayac arctique, réalisée par différentes associations dont le « Chasse Marée ». En plus, une exposition, une publication et une soirée consacrée au Douarneniste Roquevert (Noël Benevent), avec 8 films ! (contacts : G. Le Guillou, Maison des Jeunes, tél. 98.92.10.07).

SPECTACLES D'ETE dans la cour carrée du château de Kerjean (St-Vougay)

(à 10 km de Landivisiau)

12 juillet : Tri Yann.

14 juillet : Per Tallec.

26-27 juillet, 2, 8, 9 août : Les « Dames de Kerjean », théâtre, musique et danse, de la Renaissance à la Révolution.

7 août : Quatuor vocal du Léon et Eliane Pronost.

Aneit nostre lenghe

Au sommaire du numéro 4 on trouve 2 études ou réflexions. La première de Patrice Dréano, concerne la particule TI, si fréquemment utilisée en gallo ; la seconde de Vianney Pineteau, un Poitevin, sur les notions de langue et de patois...

Ce numéro comporte également une présentation de points de graphie unifiée (option aneit), un petit lexique et de nombreux poèmes et textes en gallo.

Pour tous renseignements, Aneit nostre langue, Kergonan, 44350 Gwenrann.

PAYS DE LORIENT

PTT KERPONT, le ministre fait un mauvais numéro

Les ateliers centraux des PTT à Kerpont comptent 735 salariés dont encore quelques anciens des Forges d'Hennebont.

A l'origine l'entreprise concevait et fabriquait du matériel et des équipements aussi bien pour la poste que pour les télécommunications.

L'évolution technologique privilégiait de plus en plus l'électronique au détriment de l'électro-mécanique, en 1983, l'entreprise change d'orientation et marque ainsi sa volonté d'abandonner la fabrication au profit de la maintenance.

Pourtant, l'entretien et la réparation de terminaux téléphoniques, postes digital, minitel, cartes électroniques, ne peuvent pas assurer un plan de charge suffisant d'autant plus que les ateliers sont en concurrence avec le privé.

Malgré tout, un rapport récent, concernant l'avenir des ateliers, le rapport Blanquart, propose de tirer un trait sur le secteur fabrication, ce qui implique une diminution des effectifs de 150 personnes d'ici à 1992.

Ce choix n'est pas acceptable car les Ateliers Centraux peuvent accroître et diversifier leurs activités dans certains créneaux, équipement de sécurité, publiphones sans monnaie, matériel type armoire d'énergie ou superviseur.

N'ont-ils pas décroché récemment un marché de centralisateurs d'alarme à la suite d'un appel d'offre du ministère de l'Intérieur démontrant ainsi leur savoir-faire et leur compétitivité même si le rapport Blanquart note qu'ils « travaillent trop bien »...

Avec la volonté de développer certaines fabrications et d'étoffer un bureau d'étude pour le rendre encore plus performant, le personnel des PTT de Kerpont a le souci de préserver le potentiel technique de son entreprise face aux risques de vente de machines dont celles spécifiques à une fabrication d'un matériel utilisé jusqu'en 1992 dans les centraux téléphoniques, le CP 400.

Nous ne pouvons que les encourager à la vigilance et à la mobilisation contre des choix qui tournent le dos au main tien de l'emploi.

Yannick QUENEHERVE

ETAT CIVIL ET
NOM DE PLUME :

Qui est qui ?

Sous la plume de J. Malo Renault, un livre étonnant vient d'être publié (Studi n. 32, 25 F). Il s'agit de la classification alphabétique des pseudonymes ayant servi depuis 1600 aux écrivains bretons au sens le plus large (de la littérature à la presse, en passant par l'essai ou le pamphlet). Pour chaque pseudonyme est signalé l'état civil réel de l'auteur. Il faut dire que depuis le XIX° siècle, les Bretons qui écrivent ont souvent recours à une signature d'emprunt. L'auteur en souligne les raisons principales, professionnelles, artistiques (pour une carrière parallèle), psychologiques, lorsqu'il s'agit, pour un journal ou un bulletin, d'avoir plus de signatures que de rédacteurs. Bref, ce déguisement nécessaire ou de fantaisie est souvent librement choisi par l'auteur. Il est, à ce titre, révélateur. Il permet aussi de mieux cerner l'œuvre d'un auteur, ses écrits les plus polémiques ou engagés étant souvent dissimulés sous un autre nom. Dans une deuxième partie, à paraître sous peu, on aura le lexique inverse noms d'état civil/pseudonymes, tout aussi utile pour faire le tour des œuvres d'un auteur.

Les littéraires y trouveront leur compte, en découvrant les pseudonymes de Villiers de l'Isle-Adam, de Brizeux, de La Villemarqué, « les politiques » aussi avec les multiples masques de O. Mordrelle, d'A. Guel, de Youenn Drézen. Jules Gros signant « Po Polskou » (en polonais) pour signer des articles dans le journal des tranchées, en 1916, Louis Andouard signant « Farnachanavan » réfèrent à des faits historiques précis que rapporte l'auteur.

L'ironie n'est pas absente du pseudonyme depuis 1535 environ, où Jean de Penguern signe « Disarvoëz » (sans façon). Dans une intéressante introduction, J. Malo Renault fait un survol précis des différents types de pseudonymes, sans omettre des initiales, souvent fantaisistes. Quand on touche au pseudonyme politique, on notera, heureusement sans doute, nombre d'oublis. Une divulgation rapide pourrait en effet nuire à l'auteur parfois tenu par « l'obligation de réserve ».

Le P.B. n'utilise des pseudonymes qu'à la demande des auteurs et ne les dévoile pas. Encore que l'action démocratique au grand jour menée par l'UDB n'incite pas à l'abus dans ce domaine. Aussi, n'ajouterons-nous pas de précisions qui manquent parfois à l'ouvrage pour les auteurs actuels.

D'une façon générale, c'est toute l'histoire du mouvement breton depuis ses origines qui peut bénéficier de ce travail, en évitant pertes de temps et confusions fâcheuses. On peut penser que la parution de ce premier volume permettra à l'auteur de compléter le second, ne serait-ce que par les compliments qu'apporteront les lecteurs. (C.R.D.P., rue d'Antrain, 35000 Rennes).

J.J.M.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE

Itinéraire romans et calvaires bretons

Après « Bretagne Romane » (Payot, 1982), Louise-Marie Tillet publie, chez le même éditeur, un beau livre de 210 pages grand format, sur les traces d'architecture romane en Bretagne. L'auteur y adjoint les calvaires, bien que ceux-ci soient le plus souvent d'époque plus tardive. Une préface permet de définir et de schématiser les différentes parties de ces constructions. Un index et des schémas, une carte générale de la Bretagne portant 218 lieux de monuments à voir — d'Antrain à Clisson en passant par Plumergat — permettent au plus novice de comprendre et de s'y retrouver. Des itinéraires de découverte en automobile, avec carte et commentaire détaillé, y compris des rappels historiques utiles, permettent à quiconque souhaite découvrir le patrimoine architectural de passer de riches journées, en parcourant des distances raisonnables, de 150 à 170 kilomètres environ, qu'il est toujours possible de fragmenter.

En milieu de volume, une série de très belles photographies en noir et blanc stimulent l'intérêt. Les personnages des statues et calvaires, photographiés en gros plan nous permettent d'apprécier l'habileté de l'artiste souvent inconnu et de pénétrer mieux les XV°, XVI°, XVII° siècles où ils ont été sculptés. 79 monuments ou extraits de monuments sont ainsi présentés. Ce très bel ouvrage, de bonne qualité technique, assez robuste pour supporter les voyages, est un atout de poids pour un tourisme intelligent (Payot, collection Zodiaque, prix non fourni).

Les années 30 dans le Finistère

Skol Vreizh tient la gageure de publier un livre de la revue chaque trimestre. Le dernier concerne « le front populaire dans le Finistère », que s'est attaché à évoquer J.P. Sénéchal, syndicaliste et militant de gauche. Cela donne à l'écrit un ton engagé, parfois enthousiaste, qui en facilite la découverte. Le 40° anniversaire, l'an dernier, est passé presqu'inaperçu, après la défaite électorale de mars 86. Ce livre de 86 pages vient à point réparer l'oubli. De multiples illustrations — photos et coupures de journaux — illustrent un texte alerte. Malheureusement, beaucoup de documents locaux ont été détruits, au début de l'Occupation, pour éviter des représailles sur les militants. De ce fait, des événements importants sont sans illustrations finistériennes alors que les événements parisiens sont mieux couverts. Qu'importe, l'ensemble se parcourt très agréablement et le lecteur prend vraiment un bain des années 1934-39.

Le cadre finistérien est parfois trop étroit : l'élection de Tanguy Prigent dans le « Petit Trégor » fait écho à celle de P. Le Maux, dans la circonscription de Lannion. De même, les événements brestois sont à rapprocher de ceux de Lorient. Une étude au niveau de la Bretagne — esquissée dans « la Bretagne au XX° siècle » de Skol Vreizh — reste à approfondir.

Tel qu'il est, le livre de Sénéchal est utile à la mémoire collective, aux syndicalistes, aux enseignants du Finistère. Des clivages apparaissent, dans les années 30, qui se retrouvent aujourd'hui encore dans une gauche finistérienne très divisée, au sein de ses deux familles hexagonales. « L'exclusion » du PCF de Pierre Guéguin en annonçait d'autres, des années 50 aux années 80. Il y a là plusieurs clés pour comprendre ce qui se passe dans le Finistère aujourd'hui. On pourrait regretter que les événements ne soient vus qu'à gauche et que les nuances de la droite et du centre — il existait pourtant — ne soient pas évoquées. Par contre, l'action de Guébriant et de « Landerneau » est fort bien éclairée. Le contexte démographique, économique, la crise et ses effets sont fort bien exposés. (45 F).

EN DIRECT

Brenda Wootton répond au Peuple Breton

Le Peuple Breton : Brenda Wootton, vos débuts dans la chanson ? Où ? Quand ? Comment ?

Brenda Wootton : **Je chante depuis toujours. Enfant, j'ai commencé à parler et à chanter en même temps. En famille, à l'école, à la chapelle, avec maman, avec la chorale, avec la radio et le cinéma... Je chante que je sois gaie ou triste. Je ne suis pas vraiment colérique... Peut-être ai-je besoin de la chanson pour exprimer mes émotions.**

P.B. : Votre répertoire est plutôt varié : blues, jazz, gospels et bien sûr traditionnels cornouaillais. Que préférez-vous interpréter ?

B.W. : **Je m'imagine la musique de ma jeunesse pendant et juste après la guerre... Le « swing », les chansons des grandes comédies musciales de la scène et du cinéma... quand les chansons étaient encore écrites avec de bonnes mélodies et de la poésie de qualité... L'emploi fin de la langue... comme les compositions de Berlin, Gershwin, Mercer, Carmichaël. Mais en même temps, si je rencontre une chanson d'aujourd'hui qui me touche vraiment, je fonds de plaisir à la chanter. Je peux pleurer de joie seulement à cause de l'anticipation d'une phrase ou d'une note.**

Il faut expliquer qu'il n'y a pas beaucoup de chansons traditionnelles de mon pays, la Cornouailles. Mon ami Richard Gendall, qui a déjà écrit plus de quatre cents chansons pour moi, possède le talent rare de pouvoir construire dans le mode traditionnel, utilisant les histoires anciennes, les légendes. Ainsi, les chansons semblent traditionnelles, mais sont nouvelles.

P.B. : Vous venez souvent en Bretagne. vous connaissez bien notre pays ? Il vous rappelle la Cornouailles ?

B.W. : **La première fois que j'ai visité la Bretagne, je ne me suis pas sentie étrangère. C'était bizarre. Aujourd'hui je sais que nous sommes de la même famille. Alors nous avons bien sûr pas mal de choses en commun, mais aussi, comme dans une famille, chacun possède son caractère propre et ce sont ces petites idiosyncrasies qui me fascinent... Aujourd'hui, je suis très friande de tout ce qui fait la Bretagne. Pas seulement les choses matérielles, évidentes. J'aime beaucoup de plaisir d'une rencontre d'un (une) copin (e)... Les morceaux de conversation quand je suis prise pour une bretonne... J'apprécie leur orgueil, quelquefois ouvert, souvent circonspect. Je comprends ça et — eh oui ! — leur ténacité !**

P.B. : Vous avez bien participé à la renaissance du « Kernewek ». Où en est-on aujourd'hui ? La langue Cornouaillaise a-t-elle retrouvé une place acceptable ?

B.W. : **Il faut avouer que je ne parle pas facilement la langue ancienne de la Cornouailles. Mon rôle dans la renaissance est celui d'un huissier, d'un planton... Je peux communiquer... je peux ouvrir la porte pour les autres... je ne suis pas professeur... J'espère que si quelqu'un est intéressé, n'importe qui, il peut continuer à chercher par lui-même.**

L'histoire de la renaissance de notre langue a commencé, à ma connaissance, au début du siècle. Henry Jenner, un Cornouaillais, qui étudiait le parler des paysans cornouaillais, s'est aperçu que les pêcheurs de Saint Ives ne comptaient pas les poissons en anglais mais en cornouaillais. Avec un Gallois, Morton Nance, étudiant également, il commence une grande étude chez les ouvriers de Oest Penwith. En 1928, ils parviennent à faire reconnaître le Kernewek par le congrès celtique... Avant leur mort, ils ont aussi établi un dictionnaire. Mais le Kernewek est une langue unifiée... Jenner et Nance n'ont pas pu retrouver une langue entière : elle avait beaucoup de trous et pour finir leur grand travail ils ont dû remplir ces trous, empruntant les mots, l'écriture, aux deux langues sœurs, le Gallois et le Brezhoneg.

Cette langue unifiée a bien marché jusqu'à il y a cinq, six ans et c'est avec cette langue que j'ai commencé à chanter. Mais maintenant, il y a un mouvement qui opte pour la vraie langue traditionnelle, avec les trous. Avec une écriture la plus proche possible du son des mots. Elle s'appelle Cornoack. C'est intéressant, nous avons la possibilité de choisir et j'ai décidé de suivre la voie traditionnelle et j'essaie de le faire avec les sons les plus naturels de mon dialecte. Mais ce n'est pas facile, je suis coincée entre les deux avec mes chansons. Pour la plupart, les Cornouaillais savent qu'une langue ancienne existe mais ne s'en occupent pas trop. Mais je me rappelle, il y a seulement dix ans, quelques journaux avaient refusé de l'imprimer. Aujourd'hui ils le font. Les radios et les télés l'acceptent... doucement, doucement...

J'ai découvert que l'on peut gagner — petit à petit — beaucoup pour sa cause. Simplement en restant une Cornouaillaise, grand-mère, femme, sœur, mère, copine de tout le monde, et en offrant, avec un sourire, une chanson, une blague, un peu de mon pays, de ses problèmes, des espoirs de son peuple. Et maintenant, je trouve que mes petits murmures ont beaucoup grandi et voyagé loin...

BRENDA WOOTTON à Paimpol, le 14 août

Brenda Wootton, celle que l'on appelle « Mamy Cornouailles » ou parfois « La Marraine des Celtes » ou encore (mais pourquoi donc ?) « Pamplemousse », se produira (pour la première fois) à Paimpol (salle des fêtes), le vendredi 14 août (21 h), à l'initiative de la section UDB de Paimpol.

Brenda Wootton chante depuis sa plus tendre enfance, comme tous les habitants de sa Cornouailles natale, pays ou règne une grande tradition de chorales et de fanfares. Mais ce n'est que poussée par les siens (et après accord du conseil de famille !), qu'elle troque, au seuil de ses soixante printemps, sa vie de grand-mère pour la scène, avec un succès qui ne s'est pas démenti depuis.

Son répertoire se compose essentiellement de ballades, de contes et légendes de son pays, mais Brenda n'hésite pas à flirter, à l'occasion, avec le jazz ou le blues.

Dans son dernier album « Tamar » (remarquable !) elle nous prpose un éventail de ce dont elle est capable et c'est d'abord sa voix, magnifique, que l'on remarque. Brenda Wootton, qui est même devenue, au fil des ans la mascotte du Festival Interceltique de Lorient, est bien connue et appréciée en Bretagne dont elle a fait sa seconde patrie. *Ne manquez pas le rendez-vous du 14 août, à Paimpol.*

P.B. : Existe-t-il chez vous des écoles en Cornouaillais ? Vous avez entendu parler des écoles Diwan ?

B.W. : **Diwan est une organisation excellente, que nous vous envions. Chez nous, nous avons quelques stages pour enfants et adultes... Chaque année, des nouveaux livres sortent. Si le directeur d'une école est intéressé, il peut ouvrir une classe... Heureusement il y a de plus en plus de personnes qui peuvent aider en enseignant le Cornouaillais.**

P.B. : On vous appelle souvent la « Mamie Cornouaillaise » ou encore la « Marraine des Celtes ». Vous préférez quoi ?

B.W. : **Je prends ces deux appellations pour des compliments. Mais mon nom préféré est Damawyn (grand-mère) que me donnent mes deux petits-enfants...**

P.B. : Vous fréquentez aussi souvent les autres pays celtes que la Bretagne ?

B.W. : **Malheureusement non. L'essentiel de ma carrière est chez vous. Je ne chante pas en professionnelle en Angleterre mais je présente une émission chaque dimanche matin pour la BBC-Radio Cornwall. Je serais contente d'être invitée dans les autres pays celtes.**

P.B. : Vos projets ?

B.W. : **Je travaille dans les écoles cornouaillaises en juillet. C'est toujours amusant, mais vraiment fatigant. Nous allons mettre l'histoire du pays en chansons, mimes, etc...**

Je répète en ce moment une nouvelle série de chansons avec une chorale d'hommes de Praze An Beeble. 24 hommes... Cette série, encore écrite par Richard Gendall, est consacrée à la vie d'un saint celtique... Saint Winwalloe ou Guenole. La première aura lieu à Towednack, chez nous, le 19 septembre, dans le cadre d'un grand pélerinage pour les chrétiens de Cornouailles, du Pays de Galle et de Bretagne (Saint Guenole avait établi son monastère à Landevennec).

Une tournée avec cette chorale aura lieu en France, pendant les deux dernières semaines de novembre, cet automne. Ce sera excitant !

Et puis il y a M. Francis Lai qui écrit une chanson d'amour pour moi. Et j'espère, peut-être un petit disque pour l'automne... Croisez les doigts pour moi, s'il vous plaît ! (Je suis vraiment superstitieuse, vraiment cornouaillaise !...).

Chez moi, je déménage... après 30 ans. Imaginer s'il vous plaît ! Ma vieille maison est pleine, pleine... La nouvelle est juste un grand studio, très bien placé sur les landes de Oest Penwith entre les menhirs et les dolmens, sur une vieille mine et avec les fées typiquement cornouaillaises, les « spriggans, piskies et buccas », les oiseaux, l'ajonc et la bruyère... J'ai de la chance !

Ah oui, il y a aussi une tournée en France avec mon guitariste, Chris Newman, la troisième semaine d'octobre et aussi, très important ! Une semaine de concerts en Bretagne au mois d'août... Trugarez !

Recueilli
par Pierre Morvan

CRÉATION :

« Odyssée Celtique » à Orvault-Les-Nantes

Nous avons assisté, le 13 juin dernier, à une époustouflante fantasmagorie théâtrale. Les artisans (acteurs, musiciens, accessoiristes et combien d'autres) méritent notre admiration. Avec une abnégation totale ils ont préparé pendant deux ans ce spectacle, contribuant eux-mêmes à son financement à côté de la municipalité d'Orvault, du Conseil culturel de Bretagne, de divers mécènes.

C'est une réussite. en voulez-vous des preuves ? Ce n'est pas par politesse qu'une salle archicomble de spectateurs a applaudi, debout, longuement et frénétiquement, une prestation où rien n'a été laissé au hasard avec des moyens extrêmement modernes : jeux de lumières, bruitages, écran cinématographique, percussions, orchestre, chœurs et une chorégraphie qui n'a rien à voir avec la danse « folklo ». Bien sûr, cette création ne ressemble en rien à ce que les « Parisiannistes » appellent « création » (en réalité imitation) quant « la » province s'exprime culturellement.

Le Cercle Celtique d'Orvault, devenu aujourd'hui « Orvez, ensemble chorégraphique et musical » est la continuité d'une recherche constante menée avec fermeté et courage par notre ami Jean Renaud, toujours là, bien qu'il ait passé le flambeau à des jeunes qui ont aujourd'hui dépassé leur « maître ». et c'est normal.

Ne vous inquiétez pas : la danse et la musique folkloriques sont restées la base, comme ils l'écrivent, avec le prestigieux « Barzaz Breiz » sur un thème très difficile à première vue. Il s'agit des « Séries » qui ont été magistralement expliquées par le Druide et écrivain aveugle Koarer-Kalondan, décédé en 1981. Les 12 séries ont donné lieu à 12 tableaux.

Jean-Louis Jossic, conseiller municipal qu'il est inutile de présenter, malgré ses multiples occupations, a voulu être là pour annoncer ce joyau de la culture bretonne. Il a exalté la puissance d'inspiration des Bretons conscients du Sud-Bretagne, matraqué continuellement par une propagande ethnocide. Les Guichard et leurs sbires, à la patte bien graissée, rendent un immense service à la remontée de la conscience ethnique. On serait presque tenté de dire : « Qu'ils continuent leurs malhonnêtetés » en Loire-Atlantique, mais ce serait tenter le diable !

La surprise a été constante. Entre des scènes sous le feu raffiné des projecteurs, l'utilisation judicieuse de l'obscurité compensée par le bruitage et la musique, a permis des entrées de scène dont l'effet a été fantastique grâce à des défroques et des masques calculés. La chorégraphie a été parfaite sur les conseils, paraît-il, d'un professionnel.

Les commentaires ont continué tard dans la nuit. L'enthousiasme de tous était visible. Les Bas-Bretons, loin des limites du pays, sentiront-ils, comme nous, ce souffle purificateur de la Celtie menacée ? C'est à voir. Je pense que oui en pensant à la puissance dévastatrice de l'audiovisuel favorable à la dépersonnalisation. L'aspect philosophique n'a pas été mis en relief volontairement. Ce n'était pas la vocation de la troupe. Mais il transparaîssait. Ce sera une révélation et entraînera la curiosité. Cela nous changera de l'Olympe...

Aldrig a Naoned

Poésie Bretagne n° 8

La revue semestrielle de Henri Droguet, Paol Keineg, Alain Le Beuze, Denise Le Dantec et Denis Rigal vient de paraître (50 F l'exemplaire, 80 F l'abonnement d'un an, BP 814, 29.285 Brest Cedex). Après avoir publié des morceaux de Guillevic, K. Keginer, Y. Coïc, A. Kerven, G. Etienne et aussi d'écrivains hispaniques, maghrébins, japonais, elle s'ouvre cette fois à 5 Hongrois de renom, dont S. Weores, G. Somlyo et I. Vas. La traduction est de L. Gaspar. Un long poème gallois, « le combat de la forêt », qui dérivait d'une œuvre de Taliesin (VI° siècle), est présenté dans une adaptation française inédite. Et des extraits d'un « alphabet passager » de Keineg et un étrange « cela » de Dominique Quelen. (Aber diffusion Morlaix).

Dalc'homp Sonj

Dans le cadre de l'Université Populaire Bretonne d'Eté et sous l'égide du Festival Interceltique de Lorient, l'association historique bretonne Dalc'homp Sonj organise un stage d'une semaine sur le thème : La Bretagne au XVIII° siècle (1715-1788), du lundi 3 au samedi 8 août.

Ce stage comprend des conférences, des débats, des visites, des excursions. Interviendront cette année : MM. Gwenole Le Men, Jo Rio, Yannick Pelletier, Yannick Romieux, François Lebrun, Yann Bouëssel du Bourg, Patrick Malrieu, Mmes Syvlie Blottière, Marie Pincemin, Joëlle Gourmelin.

Pour tout renseignement : U.P.B.E., stage Histoire, 8 rue de Kerguelen, 56100 Lorient. Tél. 97.64.37.80.

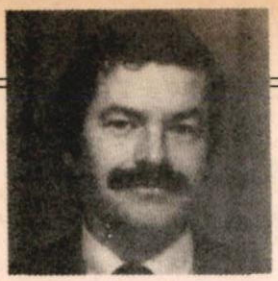

Une thèse-événement, « l'Etat breton » de J. Kerhervé

Il est rare que le P.B./P.V. se fasse l'écho d'une thèse d'Etat, c'est-à-dire d'un travail universitaire au plus haut niveau. Nous ne considérons pas nos lecteurs comme des spécialistes. Mais lorsque le sujet est important et le travail lisible par un large public, pourquoi ne pas en parler ? D'autant que les deux volumes de la thèse de Jean Kerhervé sur sur l'Etat breton au XIV^e^ et XV^e^ siècles sont maintenant accessibles à un large public du fait de leur parution aux Editions Maloine (prix de souscription : 360 F en bonne librairie ou chez l'éditeur, 27 rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris). C'est le même éditeur qui a publié, il y a quelques années, la thèse magistrale d'Alain Croix sur la Bretagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècle (aspects démographiques surtout).

Le titre primitif de la thèse de Jean Kerhervé, soutenue en 1986 en Sorbonne, était apparemment spécialisée : « Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1361-1491 ». Comme le souligne le premier préfacier Yves Le Gallo, *« le titre finalement retenu traduit le résultat du travail. Le destin de l'Etat breton, aux deux derniers siècles du Moyen-Age, dépendit pour une large part — mais pas seulement, il est vrai — de sa capacité à mobiliser au service exclusif de ses princes les ressources du pays, la compétence et l'habileté des hommes chargés d'en assumer la perception et la gestion, et de sensibiliser les populations à la nécessité de l'effort commun. »*

L'originalité de la dynastie des Montforts est précisée par l'auteur dès son introduction : (ils) *« s'essayèrent à transformer leur duché en Etat, avec d'autant plus de constance et d'opiniâtreté qu'ils ne devaient pas leur trône au roi de France, mais à la victoire de leurs armes sur le champ d'Auray, le 29 septembre 1364. Leur préoccupation première fut de se donner les moyens de leur politique, et s'il est vrai qu'aux origines de l'Etat moderne il y a la fiscalité, la volonté qu'ils affichèrent dès Jean IV de doter leur pays de ressources propres, complètement indépendantes de celles du royaume, et sans commune mesure avec celles de leurs prédécesseurs les ducs capétiens, indique clairement le sens de leur démarche. »*

Vous avez dit archaïque ?

L'auteur réfute toutes les accusations d'archaïsme portées contre la Bretagne de cette époque, *« un mythe »*, affirme-t-il d'emblée (p. 4), *« qui encombre la littérature »*. Contrairement à d'autres assertions, la Bretag ne n'était pas un cul-de-sac mais *« au cœur du monde atlantique où se rencontraient les influences émanées des régions les plus évoluées et les plus dynamiques du temps »*. Alors, riche à foison, la Bretagne des Montforts ? Non point, puisqu'on montre aisément que la fiscalité, fort bien organisée, y était très lourde. Pour ses recherches, l'auteur, qui ne disposait pas d'une quantité suffisante de registres de comptes — largement détruits pendant la Révolution — a étudié l'itinéraire et la carrière des gens de finances du duché, au moins au niveau central.

Des finances à la politique

A partir de ce catalogue, non édité, J.K. nous présente les structures héritées (cadres religieux et féodaux, domaine ducal) puis les structures nouvelles (le fouage, l'aide des villes, l'impôt sur les vins, les douanes) et le gouvernement des finances (organes de décision, méthodes de gestion) avant d'évoquer la politique monétaire ducale. On découvre ensuite les services centraux de l'administration des Finances — la rue de Rivoli bretonne ! —, l'hôtel ducal, les grands offices comptables, la trésorerie de l'épargne, le financement des dépenses militaires. Les fonctions, l'organisation de la Chambre des Comptes sont exposées avec une grande clarté. La gestion du domaine ducal est examinée de près. Il n'est pas dans notre propos d'évoquer ici le détail d'une étude passionnante qui s'achève sur un tableau des gens de finances (origines, compétences, activités « annexes », carrières).

A partir de 1420, les féodaux sont mis au pas et le prince contrôle correctement l'ensemble de la masse fiscale du pays. Avec ses historiens et chroniqueurs, le souverain breton a élaboré une idéologie justifiant son pouvoir et condamnant par avance les empiètements du puissant voisin. *« Ouverte à la circulation des idées et des techniques, la Bretagne des Montforts vécut à l'heure de l'Europe occidentale (...). »* Ce qui veut dire qu'elle souffrit aussi de la crise des XIV^e^ et XV^e^ siècles (famines) épidémies, quoique la guerre y fut moins présente et fréquente que chez les voisins. C'est en temps de guerre que l'équilibre financier faisait place à l'emprunt forcé, voire à la dévaluation temporaire. Les raisons de l'échec militaire résident dans le déséquilibre entre le Duché et le Royaume de France, libéré de la menace anglaise et de l'indépendance bourguignonne : l'un est dix fois moins peuplé que l'autre ! (1).

La Bretagne avait certes tous les rouages d'un gouvernement parvenu à la maturité de son évolution. Le roi de France profita donc des efforts des Montforts en héritant d'un duché instutionnellement moderne, où la notion d'intérêt général

Statue de Jean V au Faouët (Photo Kerhervé).

avait fait de grands progrès.

Ce travail de 1.100 pages, reliées pleine toile, 74 illustrations, 101 tableaux et cartes, n'intéressera pas que les bibliothèques, ceci grâce à la collaboration financière de trois partenaires (U.B.O., Institut Culturel, Département du Finistère). Quant à ceux qui se contenteront d'une approche plus légère et moins coûteuse de la question, ils la trouveront également sous la plume, notamment de Jean Kerhervé, dans « L'Etat breton (1341-1532) qui paraît ces jours-ci aux éditions Skol-Vreizh (collection « Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques », tome 2), ouvrage entièrement nouveau dont nous reparlerons (85 F).

Deux mots encore : on peut très bien être docteur d'Etat avec mention « très bien » en Sorbonne et être dynamique, facile à lire et à comprendre, précis et indépendant d'esprit. J.K. en fait ici la preuve, rassurante.

J.J.M.

(1) Ne peut-on penser que c'est plus la conjoncture du XV^e^ siècle finissant que la disproportion Bretagne-France qui explique l'annexion ; l'antagonisme Angleterre-France a bien permis à la Belgique, apparue plus tard sur la carte politique, de subsister.

NOUVEAU : Un livre sur l'archéologie industrielle de la Bretagne

J.Y. Andrieux, assistant d'histoire à l'IUT de Lannion, publie ces jours-ci un livre sur les vestiges et l'histoire de la sidérurgie en Bretagne. Une première ! Il répond à nos questions.

Forges du Vaublanc (Plémet). Logis du maître de Forges.

P.B. : Qu'est-ce que l'archéologie industrielle ?

J.Y. Andrieux : C'est une branche de l'histoire qui s'intéresse aux vestiges de l'industrie. C'est la découverte d'un patrimoine hors du commun, constitué des manufactures et fabriques qui firent jadis le tissu vivant de notre pays. Elle combine avec la logique de l'histoire et celle des sites. Cette discipline est apparue en Grande-Bretagne vers 1950, où il y avait les sites, abandonnés et menacés, de la 1re révolution industrielle. Là-bas, le concept de monument industriel est désormais largement accepté. Le pays de Galles a mis en valeur d'anciens puits de mines fermés, souvent à côté de puits en activité. En Angleterre, près de Birmingham, le musée d'Ironbridge s'autofinance avec ses produits. Il dispose d'un des premiers hauts-fourneaux, de canaux, d'usines et produit de la fonte au coke. Là, comme en Suède et en Belgique, on a 30 ans d'avance ! En France, les études sont parties du Centre National des Arts et Métiers, sans relais ou initiatives locales. Le résultat : un livre, « L'archéologie industrielle en France ». Pour ma part, mon enfance à Saint-Brieuc, ville industrielle, et mon travail dans un IUT, m'ont certainement poussé vers ce genre d'études.

P.B. : La Bretagne était-elle une terre vierge dans ce domaine ?

J.Y.A. : Non ! Dès 1976, Monange avait publié sur le travail sur la mine de Poullaouen, M. Denis avait fait une étude sur les forges de Paimpont. Puis Mme Le Rouzic avait publié sa trilogie sur les Forges d'Hennebont, un écomusée ayant été préparé peu après la fermeture des Forges. Une exposition de l'inventaire a eu pour thème : « le patrimoine industriel de la Bretagne ». Ma thèse a été soutenue en juillet 1986. Elle porte sur « Forges et Hauts fourneaux de Bretagne du XVIIe au XIXe siècle », à partir des usines des Côtes-du-Nord. Ce travail, condensé en 400 pages environ, est sous presse. Nous envisageons un travail collectif sur le reste de la Bretagne.

P.B. : Où avez-vous trouvé matière d'une thèse dans un département en apparence sous-industrialisé ?

J.Y.A. : Les Forges en Bretagne, c'était un sujet trop vaste, alors je n'ai étudié que le cadre des Côtes-du-Nord actuel. Les sites principaux sont Plounévez-Moëdec, Coat-an-Noz, Lanfains, Les Salles (Rohan), Le Vaublanc, la Hardouinais (près de Merdrignac), sans oublier les forges de Poulancre, près de Mur-de-Bretagne, fermées au XVIIIe siècle et restées en l'état, en raison de la concurrence des Forges des Salles, toutes proches et propriété des Rohan, plus riches que les St-Pern.

P.B. : Que peut-on dire de la sidérurgie bretonne sous l'Ancien Régime ?

J.Y.A. : Elle était l'une des plus avancées d'Europe. La technique de la fonderie (fer en baguettes), venue de Liège, a été introduite en Bretagne dès le début du XVIIe siècle. A La Poitevinnière-en- Riaillé (44), on avait un vrai haut fourneau. La sidérurgie bretonne était vivante et performante. D'autres forges ont démarré au XVIIe siècle, pour les besoins de la flotte de guerre.

C'est le cas à Fougères, à Auray, au sud de Brest, à l'époque de Richelieu. Au XVIIIe siècle, l'activité bat son plein, les cadences sont infernales, ce qui accélère le déboisement mais cela oblige aussi à mettre en valeur des massifs forestiers.

Certaines de ces forges, comme celles du Pas, en Lanfains (22), ont duré jusqu'au milieu du XXe siècle. Celle-ci n'a fermé qu'en 1978 après avoir travaillé systématiquement pour le marché breton.

P.B. : Pourquoi cette prospérité n'a-t-elle pas duré ?

J.Y.A. : Malgré les bons rendements, il y a eu un renversement de tendance au milieu du XVIIIe siècle : la noblesse bretonne joue moins bien son rôle commercial (verriers, maîtres de forges) pour se limiter à l'exploitation de son capital foncier. Elle n'investit plus assez dans l'industrie. La bourgeoisie n'a guère été plus brillante, d'où une ruine progressive au cours du XIXe siècle. Cette évolution est le reflet de ce qui s'est passé dans d'autres secteurs de l'économie bretonne. Au XIXe siècle, le développement d'un réseau ferroviaire dirigé vers Paris et situé près des côtes (pour des raisons en partie militaires) a conduit au quasi abandon de la Bretagne intérieure. Les réussites principales, dans la sidérurgie, se situent dans la région nantaise : Basse-Indre, Trignac, et plus à l'ouest, Hennebont. La concurrence des régions houillères, l'éloignement de Paris, le manque d'assise financière et donc de modernisation, les difficultés à importer ont conduit à la situation actuelle, mais ce n'est plus du domaine de mon travail, qui s'arrête au siècle dernier.

P.B. : Que reste-t-il de ce passé brillant ?

J.Y.A. : Des traces non négligeables ! Il serait dommage qu'on laisse se renouveler ailleurs le drame des Forges de Paimpont, divisées entre plusieurs propriétaires et dont les bâtiments tombent en ruines. Il y a là tout un patrimoine touristique et éducatif. Actuellement se pose la question de l'avenir des Forges des Salles, près de Mûr-de-Bretagne, chaque jour plus dégradées, les vestiges sont à conserver dans leur site d'origine chaque fois que c'est possible. Tant qu'ils tiennent debout, il faut essayer de les protéger, de les valoriser.

P.B. : La région de Mûr semble très riche de ce point de vue...

P.Y.A. : Ce secteur a tous les éléments pour réaliser un éco-musée : un tourisme industriel, les forges des Salles, le barrage hydroélectrique, les ardoisières, les minières de fer, la forêt de Quenecan, les traces d'anciennes saboteries. Il y a là tout un potentiel pour un tourisme intelligent, tant pour la population locale que pour les visiteurs extérieurs.

P.B. : C'est un appel que vous lancez-là ?

J.Y.A. : Comme je l'écris en conclusion de mon livre « les fonderies du Pas, cédées pour une bouchée de pain, ont été démontées en 1986 et voici maintenant qu'on a porté le fer au cœur du site de Poulancre, afin de curer l'étang de la Martyre et le rendre plus propice à la pêche... Fallait-il donc absolument ouvrir une trouée énorme dans la chaussée plus que tricentenaire (...). On n'insistera jamais assez sur les ravages et les dévastations dont sont l'objet trop de sites (...) ». Le devoir des scientifiques est aussi de témoigner, d'informer et d'avertir, car l'ignorance n'est pas candide : fut-elle pardonnable ou explicable, toute destruction est irréversible. Si l'on ne peut bien sûr tout conserver, qu'au moins on sache respecter, même provisoirement, les lieux dont l'archéologie a quelque profit scientifique à tirer.

(recueilli par J.J.M.)

« Forges et Hauts Fourneaux en Bretagne », un beau livre, 400 pages, 170 F, Editions C.I.D., BP 76, 44803, St-Herblain Cedex.

Spécial from Brittany

La musique bretonne se porte bien. Merci. J'en veux pour preuve la richesse de la production discographique de ces derniers mois. Pour ce numéro estival, le Peuple Breton a choisi de vous présenter différentes facettes de cette production : cela va du rock (celtique ?) (E.V.) à la tradition la plus pure (Loeiz Ropars) en passant par la musique acoustique (Kornog), etc, mais toujours, la qualité est au rendez-vous. Il y manque pourtant le MUST : le deuxième album de GWERZ ne nous est pas encore parvenu. Nous en parlerons dans le Peuple Breton de septembre. Mais vous pouvez déjà l'acheter, les yeux (mais pas les oreilles) fermés. Dans le PB de septembre également, Sonerien Du et Chieftains.

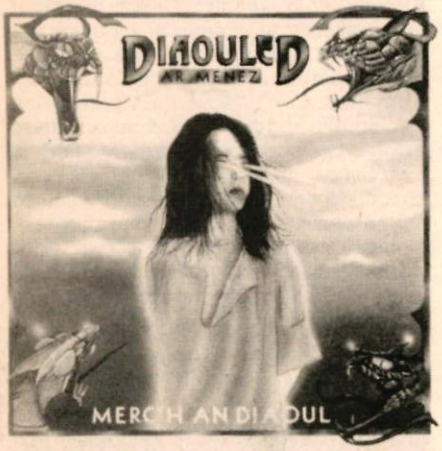

DIAOULED AR MENEZ, « Mec'h an Diaoul » (Escalibur, BUR 817, diffusion Breizh).

Enfer et damnation ! Les Diaouled sont de retour.

Pour ceux qui ne le savaient pas, les Diaouled ar Menez (ou Diables de la Montagne) font partie du nouveau PMB (paysage musical breton) qui s'est formé au début des années 70. Mieux, ils en sont à l'origine, avec quelques autres, dans la foulée de Stivell.

Aux tous débuts du groupe, Yann Goasdoué, interviewé par André Georges Hamon, affirmait vouloir « faire sortir la musique bretonne de son train-train traditionnel ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces diables y sont parvenus... et pas qu'un peu. Et, circonstance agravante, ils persévèrent.

Diaouled ar Menez est un groupe mythique en Bretagne. Il a été le premier groupe de fest noz à mettre de l'électricité dans sa potion. But avoué : « Au travers d'instruments contemporains, faire retrouver la tradition et y faire adhérer les gens ». Démoniaque, n'est-il pas ?

Depuis 1972, le succès de la formule ne s'est jamais vraiment démenti. Même si le groupe s'est, à plusieurs reprises, autodissous, pour mieux renaître de ses cendres, même s'il a connu, au fil des ans, de nombreuses transformations.

Des membres fondateurs, seuls restent en place Yann Goasdoué, déjà nommé et Jean-Yves Le Corre, mais de nombreux musiciens connus, parmi les plus connus, y ont fait un passage plus ou moins rapide. Citons, pour le plaisir, Melaine Favennec, Philippe Le Strat, Patrick Sicard, Gérard Delahaye... etc.

Aujourd'hui Diaouled ar Menez est une solide formation de six musiciens qui vient de fêter ses quinze ans d'existence et sort pour l'occasion une quatrième galette de vinyl, intitulée, judicieusement, « Merc'h an Diaoul » (la fille du diable) : un disque sulfureux !

Un disque qui — je préfère prévenir — risque de ne pas plaire à tout le monde : fidèle à sa démarche, Diaouled est plus que jamais branché sur 220.

L'album commence très fort avec le court morceau qui lui donne son titre « Merc'h an Diaoul », dont le thème sera repris, sur la deuxième face, dans une suite de gavottes proprement envoûtante, mais très électrique.

Suit une danse plinn « Breur Kozh » qui est un peu l'air fétiche des Diaouled : vous qui hantez, depuis des lustres, les longues nuits bretonnes, le connaissez sûrement ! Le morceau suivant « An dro djinn Konik » est à ce point bourré de clins d'œil que l'on y retrouve, au détour d'un sillon, la musique de l'Inspecteur Gadget. Citons également un scottish enchanteur et une « Mazurka antique » qui se veut humoristique. Et aussi « Vol de Menhirs », un morceau que les Tri Yann nous avaient déjà servi, dans « Urba », sous le titre « Hanter-dro macabre ».

Je vais tout vous avouer : Diaouled, moi j'aime et pas seulement parce que le groupe sera la tête d'affiche du 10e fest noz de la Toussaint qu'organise l'UDB !... Au fait, retenez la date : le samedi 31 octobre à Paimpol...

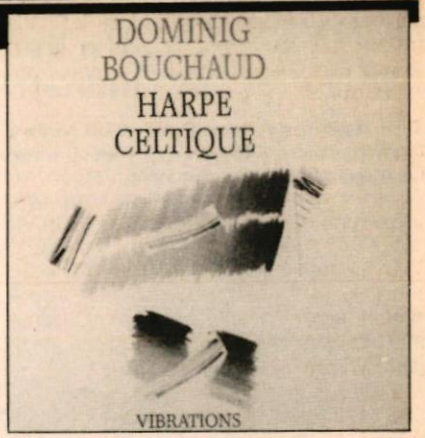

DOMINIG BOUCHAUD, « Harpe celtique — Vibrations » (Keltia Musique RS 192).

Dominig Bouchaud n'est sans doute pas très connu en Bretagne. Il a pourtant déjà derrière lui une longue carrière de musicien. Professeur à l'école de musique de Quimper, il a à son actif plusieurs tournées à l'étranger, de nombreuses distinctions (Killarney, Kan ar Bobl, Triskell d'or) et aussi deux 33 tours, tous deux consacrés à la harpe celtique, son instrument de prédilection.

Avec son troisième enregistrement « Vibrations », Dominig Bouchaud nous propose, ainsi qu'il le dit lui-même « quelque chose de plus personnel et de plus créatif : j'ai fait moi-même tous les arrangements des mélodies traditionnelles venant du folklore international (Bretagne, Irlande, Bulgarie, Pérou...) ».

« J'aimerais montrer, poursuit-il, que le harpe celtique est un instrument de musique à part entière avec des possibilités harmoniques et rythmiques importantes ». Alan Stivell en a déjà fait l'éclatante démonstration, notamment avec « Harpes du Nouvel Age », mais il est vrai que dans ce domaine comme dans d'autres, il est préférable d'enfoncer le clou.

Outre les thèmes extraits du répertoire traditionnel et les pièces du moyen âge, on trouve aussi sur ce disque quelques compositions personnelles du harpiste, dont « Discorde » qui lui a permis d'obtenir le premier prix au concours international de harpe celtique, à Dinan, en 1985.

A noter que « Vibrations », disponible en vinyl et en cassette, est aussi le premier compact-disque produit en Bretagne. Une bonne raison pour le promouvoir en dépit d'un regret : les explications sur la pochette sont rédigées en français et en anglais. Pas en breton. Pourquoi ?

Réalisé au studio de l'ARC à Quimper, l'enregistrement numérique est de très bonne qualité. « Vibrations » plaira donc au connaisseur et fera découvrir au profane la beauté et la richesse du répertoire de harpe celtique.

LOEIZ ROPARS, « Rimodell ha hianaoven » (Al Leur Nevez, en collaboration avec Brud Nevez et Skol Uhel ar Vro, ALN 484).

Ne vous y trompez pas : cette pochette franchement austère pour ne pas dire rébarbative dissimule des trésors. La tradition orale de langue bretonne est ici mise en valeur, comme rarement elle l'a été. Le sous-titre « Beva 'n eur gana » (Chanter dans la vie) est assez explicite. La première face est en effet consacrée aux « innombrables formulettes », jeux rimés, comptines et chansons qui rythmaient la vie des petits bretons. *« Leurs qualités,* affirme Donatien Laurent, maître de recherche au CNRS, en présentant l'enregistrement sur la pochette, *ne sont pas des moindres : richesse d'invention, cadence, simplicité des formes et de l'expression ».* Ces formulettes et les célèbres séries « Gousperou ar raned » qui terminent la première face, sont interprétées par Loeiz Ropars, vieux routier de la danse et du chant traditionnels en Bretagne Centrale, qui a également réécrit les airs. Il est rejoint sur la face B

par quelques-uns de ses compères spécialistes du kan ha diskan et ils y interprètent plusieurs airs à danser ainsi qu'une très belle complainte « Gwerz an Dezertour ».

Ce disque est à recommander chaudement, aux amateurs de tradition, bien sûr, mais aussi, pour ses vertus pédagogiques, à tous les parents dont la progéniture apprend le breton. Car comme l'écrit Donatien Laurent, « les sonorités de la langue, rythme et récitatif mélodique » de ces rimailleries sont « si étroitement associés qu'ils se gravent sans effort dans la mémoire ». Le breton sans peine en quelque sorte...

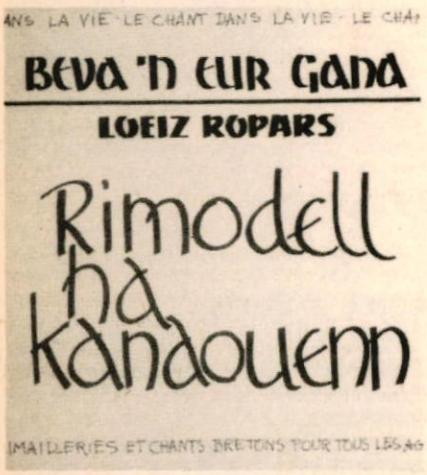

KORNOG « Kornog IV » (Adipho distribution ADP 080).

Une anomalie (flagrante) enfin réparée !

Les deux derniers disques de Kornog ont en effet été produits et distribués sous un label certes fameux, mais néanmoins américain (Green Linnet), ce qui constituait pour le moins un paradoxe.

Heureusement, Adipho, une maison de disque modeste mais ambitieuse (elle distribue Gwerz, Fubu...) et en tout cas bien de chez nous (Plaintel, 22), vient de prendre le relais, en produisant Kornog IV, le (comme son nom l'indique) quatrième, et dernier disque du groupe.

Là réside le principal changement, car pour le reste, c'est-à-dire pour la musique, ce qui constitue malgré tout l'essentiel, ce nouveau Kornog s'inscrit bien dans la continuité par rapport aux deux précédents.

Bien sûr, les musiciens sont les mêmes :

Jamie Mac Menemy, le leader écossais du groupe, au chant, au bouzouki et à la mandoline, Christian Le Maître au violon, Gilles Le Bigot à la guitare, et enfin surtout Jean-Michel Veillon, excellent aux flûtes.

Et puis, le groupe continue d'alterner, avec le même bonheur, longues complaintes écossaises, et airs à danser de Bretagne.

La musique, quant à elle, acoustique, continue de ruisseler, fluide, aérienne, légère, « cool » comme on dit, mais en même temps puissante : un remède contre le stress !

Une petite nouveauté quand même : de ses longues tournées aux USA, Kornog a rapporté, entre autres choses sans doute, un morceau de flûte d'origine indienne « Kiowa Flag Song ». Il s'agit de l'hymne des Indiens Kiowa du sud des Etats-Unis où le groupe a beaucoup circulé, que Jean-Michel Veillon joue à la flûte, en solo, avec une grande virtuosité.

Ecoutez maintenant ce qu'écrivait le journaliste du Catalyst (Colorado Springs, USA) à l'occasion d'un passage du groupe : « Ceux parmi vous qui faisaient l'amour, se saoulaient, regardaient la télé, ou faisaient autre chose qu'écouter Kornog, mercredi soir, ont raté l'évènement de l'année. Kornog est passé à Colorado Springs et en est reparti. Si vous l'avez manqué, il ne vous reste plus qu'à vous suicider ».

Magnanime, je vous laisse une alternative : achetez Kornog IV et dites-moi merci !

E.V. : « Skorn » (autoproduction : E.V., 4 rue Max Planche, 44300 Naoned).

E.V., comme Etrange Vérité.

Etrange en vérité qu'E.V. ne soit pas davantage demandé sur les scènes nationales et internationales, ni davantage sollicité par la grande prêtresse télévision. Etrange en vérité — mais ceci explique sans doute cela — qu'Etrange Vérité ne soit pas davantage connu.

Etrange, car E.V. n'a pas grand chose à envier aux plus grands groupes de rock actuels. Je cite, pour mémoire U 2 (prononcer You Tou) ou les Stranglers... Pas grand chose à envier, si ce n'est justement, la célébrité.

C'est ce même rock sombre et plutôt pessimiste, un rock de qualité, que nous offrent les quatre musiciens d'E.V., avec un petit quelque chose en plus. Ce petit quelque chose en plus que procurent sans doute les racines, quand on ne les a pas reniées.

En effet, les musiciens d'E.V. se revendiquent comme Bretons, pour deux d'entre eux — ils sont de Nantes — et comme Finlandais pour les deux autres. Et c'est un peu l'Europe (musicale) des peuples qu'ils bâtissent à leur manière, tant il est vrai, et la jeunesse berlinoise vient une fois encore de l'affirmer avec force, tant il est vrai donc, que la musique ne souffre pas de frontières...

« Skorn » (glace en breton), le mini 33 tours sorti depuis peu, témoigne de cette volonté de préserver son âme, tout en jouant une musique résolument contemporaine.

Six titres ponctuent l'enregistrement, dont un en finlandais, « Yksinaien » et un en breton, « Ar Gwener e Gwer » (le vendredi en vert).

La chanson la plus forte est sans doute « Dublin », une plage en français. Ecoutez plutôt :

« Il faudra revenir, une dernière fois,
Sauver vous cousins, d'un lourd destin,
Et redonner vie à vos festins ».

Etrange en Vérité, qu'E.V. ne soit pas plus connu !

Pierre MORVAN

keltia-musique

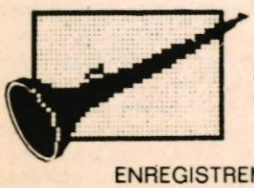

1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

VIE ET ACTIONS DE L'U.D.B.

La Kanakie, les difficultés des accédants à la propriété « bénéficiaires » de prêts PAP, le soutien aux travailleurs de la navale à Brest et aussi, bien sûr, les prochaines élections cantonales et municipales de 88 et 89, tels ont été les principaux thèmes abordés par les élus UDB lors de la dernière réunion de l'AEMB (Association des élus municipaux bretons). Au cours de la réunion, qui s'est tenue fin mai, à Saint-Herbin, petite commune de la région de Carhaix dont le maire est notre camarade Iffig Rémond, il a été aussi question du lancement de la pétition UDB pour la promotion de l'enseignement du breton, qui commence à rencontrer un écho certain, auprès d'élus bretons de tous bords.

∴

Mais la vie de l'UDB n'est pas seulement faite — heureusement ! — de réunions de travail. Cela peut-être aussi, à l'occasion, une rencontre amicale entre adhérents et sympathisants, comme ici le dîner de l'UDB Trégor-Goëlo qui s'est tenu au Milin Coz à Confort-Berhet. L'ambiance était, comme on dit, chaleureuse et sympathique...

Réunion des élus UDB à Saint-Hernin.

Déception pour les anti-nucléaires : la manifestation européenne organisée samedi à Paris a réuni moins de dix mille personnes entre la gare Montparnasse et la place de la République. Une « consolation » pour les organisateurs français : les régions étaient fortement représentées, celles de l'Ouest en particulier.

Contre le nucléaire à Paris

Entre 12 et 15.000 personnes ont manifesté, le 20 juin dernier, à Paris, contre le nucléaire civil et militaire. La Bretagne y était particulièrement bien représentée, des cars entiers étant partis de Plogoff, Saint-Jean-du-Doigt, Plouézec, etc. Et aussi du Carnet, en Loire-Atlantique, où les menaces d'implantation d'une centrale nucléaire se font de plus en plus précises.

Voici ce qu'en a retenu *Ouest-France* dans son édition du 2 juin :

De deux choses l'une, soit le jounaliste était particulièrement fatigué après avoir lui-même participé à la manif, soit le grand quotidien régional a des actions à EDF. Allez donc savoir !

PROCES

Contre 32 salariés de Thomson Lannion

(Usine fermée depuis près de 2 ans). Ces salariés ont, pour la plupart, perdu leur emploi.

Au cours de l'hiver 84-85, ils avaient, lors d'une des nombreuses actions pour empêcher la fermeture de l'usine, occupé la tour hertzienne du CNET à Lannion. Ils sont aujourd'hui poursuivis pour « violation de domicile et interruption des télécommunications ». C'est donc l'Etat qui poursuit ces syndicalistes. La violation de domicile ne semble être qu'un prétexte puisque personne n'habite dans la tour et la coupure de communications téléphoniques n'a pas dû être grave puisque les PTT disposent d'un circuit de remplacement. La « violence » reprochée par le procureur n'est qu'un trou dans un grillage et il n'est pas établi que l'un ou l'autre des accusés l'aient fait. Faute de preuve, on en juge donc 32 !

Dans un Trégor qui a perdu 2.500 emplois (et en perd encore), du fait de la politique de l'Etat et des groupes financiers en matière d'électronique, il est évident que ce ne sont pas les vrais « casseurs » qui sont poursuivis. Une centaine de personnes, en majorité de la CGT — dont font partie la plupart des prévenus, assistaient à l'audience, ainsi que nombre d'élus du PCF. La fédération UDB du Trégor-Goëlo était représentée par des élus et 2 membres du bureau politique de l'UDB.

Bonne nouvelle : les accusés ont été acquittés.

Charlie LOLLIER

C'est un immense vide que Charlie laisse derrière lui à Spézet, après son décès par hydrocution dans sa quarantième année. Il militait depuis une dizaine d'années dans la section des Meneziou Du, dont il était la conscience bretonne.

Faire de la politique avec Charlie à la base était un régal. La réunion mensuelle de section commençait par les problèmes bretons et internationaux au travers des analyses du parti, puis on en venait aux situations des communes de Gourin, Motreff, Saint-Hernin et Spézet. A la troisième mi-temps, celle qui intègre et fidélise les militants, on prenait un casse-croûte : quelque chose de sacré pour Charlie. Là tout passait en revue, la dernière histoire spézétoise, la crise du monde rural, le comportement de certains verrats. L'année politique, encore une initiative de Charlie, se terminait par un porchoui, cochon de lait, qu'il avait préparé, dans le verger de Paul, surmonté d'un immense gwen ha du.

Très autonomiste, dès 1981, il avait souhaité un démarquage de la gauche hexagonale et même un changement de sigle. Charlie était très impliqué dans la vie locale. Qu'il s'agisse de l'école, de la vie municipale : il avait été l'un des artisans de la liste progressiste de mars 1983. Il était aussi l'un des fondateurs au niveau départemental puis local de l'UDSEA avec ses amis Jean-Charles, Jean-Yves. Avec Igor et le cercle de Spézet, il avait relancé le Kan ar Bobl mais aussi la première fête Kaol-moc'h, dont il était le trésorier, pour aider Diwan.

Sa conviction, son souci de justice, sa dénonciation de ce qu'il estimait être des magouilles choquaient parfois mais tous les gens de bonne volonté finissaient par reconnaître ses mérites et la justesse de ses points de vue.

Une foule d'amis était là le 30 mai autour de son cercueil recouvert d'un drapeau breton pour rendre hommage à sa générosité et témoigner sa sympathie à Nadine, Soazic et Ronan.

I. Rémond

PLAY-BOY ÉPUISÉ...

NONO

7 AU 16 AOÛT 1987

FESTIVAL INTERCELTIQUE

Lorient